

Sudan University of Science and Technology

College of Graduate Studies

**Les Problèmes de L'expression Orale Chez Les étudiants de FLE au
Soudan**

Cas d'étude: L'Université de Shendi

مشكلات التعبير الشفهي عند طلاب اللغة الفرنسية في السودان

دراسة حالة جامعة شندي

**The Problems of Oral Expression Encountered by Students of
French Language in Sudan**

University of Shendi _ Case Study

Thesis submitted in partial fulfilment for the requirement of M.A

Degree in French Language

By: Bakri Hussein Obaid Mohammed

Bachelor of Arts (French) University of Shendi 2009

Supervisor:

Dr. Zaki Abdel Karim Osman

2014

Dédicace

Cette recherche est dédiée:

A mes parents

A mon cousin

A mes tantes

A mes frères et mes sœurs

A mes chers amis Mohammed Saeid et Abdo Allatif

A tous ceux qui m'ont enseigné.

Remerciements

Je voudrais chaleureusement remercier Dr.Zaki Abdel karim Osman qui a dirigé cette recherche. Je tien aussi à remercier Dr.Souad Ali pour son soutien. Je remercie tous les professeurs du français à la faculté des langues à l'Université du Soudan, notamment Dr. Ahmed Hamid. Egalement je remercie tous mes professeurs et mes collègues à l'Université de Shendi, professeur Elyas Osman, professeur Hatim Ahmed professeur Abd Allah Khorasani , professeur Awad Abas, Dr. El shakh Salim El shakh .

ملخص الدراسة

تناولت هذه الدراسة مشكلات التعبير الشفهي عند دارسي اللغة الفرنسية في الجامعات السودانية بجامعة شندى أنموذجاً ، حيث تعد الملاحظة المحور الرئيس الذي قامت عليه الدراسة فقد لاحظ الباحث أن معظم الطلاب السودانيين يعانون من مشكلات في تعلم اللغات الأجنبية خاصة الأوروبية منها ، على سبيل المثال: (اللغة الفرنسية) في مختلف المستويات وتختلف هذه المشكلات وتتباين. فمنها ما يتعلق بالقراءة وآخر بالكتابة ، ولكن كما يبدو أن أصعبها تلك التي تتعلق بالخطاب أو التعبير الشفهي. فيوجد من بين الطلاب من يستطيع القراءة والكتابة والاستيعاب لكنه لا يستطيع التحدث بصورة جيدة. ولأن الأمر هنا يتعلق بالمهارات اللغوية الأربع. فهذه الدراسة تناولت الأسباب التي أدت إلى مشكلات التعبير الشفهي وأنواعها وطرق علاجها. وقد احتوى الفصل الأول من هذه الدراسة على تعريف اللغة وأنواعها ثم التعبير الشفهي والتعبير الكتابي وعلاقة كل منهما بالآخر مع التركيز على التعبير الشفهي . أما الفصل الثاني من هذه الدراسة فقد سلط الضوء على تعليم وتعلم اللغة الفرنسية في الجامعات السودانية مع التركيز على جامعة شندى لأنها عينة الدراسة. و اختارت الدراسة طلاب المستوى الثالث للتطبيق .

وفي الفصل الثالث من هذه الدراسة تناول الباحث طرق قياس التعبير الشفوي وفق نظام الإطار الأوربي المرجعي المشترك لتعليم وتعلم اللغات .

ومنهج هذه الدراسة هو المنهج الوصفي و التجريبي. وقد اختبرت عينة الدراسة عن طريق امتحان دبلوم اللغة الفرنسية المستوى الثاني الجزء الأول المسجّل. ثم حللت استمارة كل طالب لمعرفة نقاط الضعف في التعبير الشفهي.

وقد توصلت الدراسة الى النتائج الآتية:

من خلال استعراضها لبرامج تعليم اللغة الفرنسية فى الجامعات السودانية توصلت الدراسة الى أنه ليس هنالك أى إطار موحد يجمع بينها وليس هناك صيغة مشتركة فيما يخص عملية التعليم والتدريب .

معظم الطلاب اللذين يدرسون اللغة الفرنسية متأثرين بخبرتهم السابقة فى دراستهم للغة الانجليزية وهذا قد أدرّسلباً على مستقبلهم فى دراسة اللغة الفرنسية .

فى معظم الجامعات يتم تدريس التعبير الشفهى بطريقة نظرية تقليدية بين الأستاذ والطالب - ملقن ومتلقى- ليس فيها شيء من التفاعل المطلوب.

وبعد تحليل استمارات الطلاب أثبتت الدراسة الفرضيات الآتية :

معظم الطلاب لديهم مشكلات فى إجابة النحو والصرف والنظام الصوتى بالإضافة إلى مشكلة عدم التفاعل بين الطلاب والأستاذ ومشكلة التعبير عن آرائهم حين يطلب منهم ذلك.

توصى الدراسة بالآتى

إيجاد صيغة مشتركة بين الجامعات السودانية لبرامج تعليم اللغة الفرنسية وتدريب الأساتذة.

تطبيق نظام الإطار الأوروبى المرجعى لتعليم وتعلم اللغات وذلك فيما يخص عملية القياس والتقويم بما يتوافق مع أهداف كل قسم . واختيار مناهج مصممة على التعبير الشفهى.

إعادة تقسيم محاضرة التعبير الشفهى إلى محاضرتين (استماع وفهم ، تعبير وتفاعل شفهى)

تدريس علم الاصوات فى محاضرات منفصلة من مقرر اللغويات العامة.
تهيئة البيئة المناسبة من معامل ومعدات وأجهزة حديثة تساعد فى عملية التعليم
وتخلق بيئة جاذبة للطلاب .

Abstract

This study handles the problems of oral expression that face the students of French language at Sudanese universities – Shendi University as case-study. The researcher observed that the Sudanese learners of European languages – French language as example—find difficulties in the four skills of the language, particularly in the skill of speaking—oral expression.

This study focuses on the types and treatment of oral expression.

The first chapter, in this study, defines the language and the relation between the written and the oral expression, focusing on the latter.

Chapter two highlights teaching and learning French language in the Sudanese universities, with special focus on Shendi University as a case-study. The third level is selected as field of application.

Chapter three explores the methods of measuring the oral expression in accordance to the Joint Referential European Framework System for Teaching and Learning Languages.

The study adopts the descriptive and empirical method. The sample of the study is subjected to the Recorded DEIF Test. The oral responses of each student are analyzed to diagnose the weak points.

The study has come out with the following results:

Teaching French language program at Sudanese universities differ from institution to another.

Most of the students of French language influenced by their past experience with English language.

Oral expression is taught through the theoretical traditional method of teacher _ student, dictation _receiving, no interaction.

After analyzing the responses of the students the study proved the following hypotheses:

The students face problems in grammar etymology, phonology, interaction with the Teacher and expressing opinions.

The study recommends the following:

A joint program in Sudanese universities for teaching French and training staff should be inaugurated.

Applying the referential European frame work system of teaching and learning languages in the processor measurement and evaluation.

The oral expression lecture should be a tripartite one:

Listening and comprehending, oral interaction and oral expression.

Supplying modern well equipped labs for teaching and attracting students.

Résumé

Cette étude vise à mettre en valeur, les problèmes de l'expression orale chez les apprenants de français dans les universités soudanaises particulièrement à l'université de Shendi, l'observation est l'axe sur laquelle cette étude est présentée et ce que la chercheuse observait c'est que la plupart des apprenants soudanais souffrent de l'apprentissage des langues étrangère notamment l'anglais et le français, ces problèmes se trouvent et se varient dans tous les niveaux , il y a une partie qui concerne la lecture et la rédaction, mais il nous semble que ce qui est plus difficile c'est toujours la production orale, il y en a parmi eux qui peut lire ,écrire et comprendre mais ils ne peut pas bien s'exprimer , alors tous ça est liée avec les quatre compétences c'est pour ce la que cette étude a abordé les causes des problèmes de l'expression orale ,les types et les solutions . Le premier chapitre a traité les conceptions générales de la langue, l'expression orale et l'expression écrite et la relations entre les deux en mettant l'accent sure l'expression orale. Le deuxième chapitre de cette étude est consacré pour exposer le statu de la langue française aux universités Soudanaises en particuliere l'université de Shendi où l'échantillon de la recherche est choisi. Le troisième chapitre qui est le point essentiel de la recherche a abordé les systèmes de l'évaluation de l'expression orale selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en prenant le DELF B1 comme module d'évaluation .Et en ce qui concerne la méthode, nous avons suivi une méthode descriptive expérimentale finalement nous avons examiné le groupe choisi selon les niveaux B1ensuit et pour détecter les problèmes nous avons analysé le test selon la grille de l'évaluation de DELF B1

Premier chapitre
Définitions des nitons et termes

Introduction générale

Savoir parler est une compétence fondamentale à tous les apprenants et déterminante dans le monde professionnel et dans les rapports sociaux. La langue sert à communiquer, elle est même le moyen le plus évident mais lorsque l'enseignant commence à parler, à utiliser la langue les apprenants dans les universités éprouvent des difficultés à communiquer, ne comprennent pas, ne produisent pas une phrase correcte, d'autres restent silencieux, ce qui nous amène à s'interroger sur l'origine des problèmes rencontrés au niveau de la production orale. Autrement dit, nous voulons savoir pourquoi les étudiants après leurs quatrièmes années d'apprentissage du français n'arrivent pas à bien s'exprimer. Ce constat nous a amené à nous demander sur l'origine de ces problèmes en posant ces questions. Théoriquement quelles sont les difficultés de l'expression orale chez les apprenants du français aux universités ? Quel est la place du français au Soudan ? Déterminer ces difficultés va nous permettre de comprendre les causes de ce blocage pour les aider à surmonter le blocage et de proposer des activités de remédiation, alors notre sujet est intitulé les problèmes de l'expression orale chez les apprenants de français au Soudan le choix de ce sujet est liée au désir personnel de chercheuse et l'observation en classe de FLE jouait un grand rôle , notre objectif à l'origine se résume sur les points suivants ,découvrir les difficultés ,trouver des solutions ,améliorer l'expression orale ,avoir une formation en didactique de l'orale et c'est un point essentiel .

Cette recherche est axée sur les hypothèses suivantes, nous proposons que ces problèmes c'est un manque lexical, mal compréhension de système phonologique et morphosyntaxique.

Pour affirmer ces hypothèses nous avons testé l'échantillon selon le DELF B1 et nous avons analysé le test pour détecter les problèmes. Pour réaliser cette recherche, nous avons adopté une méthode descriptive expérimentale. Cette recherche se constitue en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons abordés les notions de base de la langue en générale et l'oral en particulière. Dans le deuxième chapitre, nous exposés un aspect général de contexte soudanais en mettant l'accent sur l'enseignement du français aux universités soudanaises notamment l'université de Shendi où l'échantillon de la recherche est choisi.

Dans le troisième chapitre, nous avons abordé d'abord, les systèmes de l'évaluation de l'expression orale selon le Cadre Européen Commun de Références pour les langues. Puis, nous avons analysé le test selon la grille de l'évaluation de l'expression orale de DELF B1 pour détecter la faiblesse des apprenants sur l'expression orale

Cette recherche est cloutée par une conclusion dans laquelle nous montrons les résultats et les recommandations.

1-Définition de la langue:

Il y a plusieurs types des langues, langue cible, langue de départ, langue de scolarisation, langue de référence, langue dominante, langue étrangère, langue maternelle, langue minoritaire, langue nationale, langue officielle, langue premier, langue seconde etc. Alors nous pouvons montrer des brèves définitions à ce qui concerne notre étude

La langue est un système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux: La langue française, anglaise.

Ferdinand de Saussure explique dans son «Cours de linguistique générale». Il fait la distinction entre trois aspects: le langage, la langue et la parole.
Jean-Pierre Cuq: 2003, p. 147-148.

1-1-Langage

Le langage est défini généralement comme la capacité propre à l'homme de communiquer à l'aide de signes verbaux.

En didactique, le langage s'oppose traditionnellement à la lecture, en particulière dans les situations où les apprenants sont alphabétisés dans une langue autre que leur langue maternelle.

1-2-Langue

La langue est définie comme un système abstrait de signes que l'on peut apprendre. La langue tient compte des aspects importants du fonctionnement d'une situation communicative, c'est-à-dire, suivant les théories, les aspects phonétiques et phonologiques, la morphologie, le lexique, la syntaxe ou la sémantique. Selon Saussure la langue est un ensemble de signes, à chaque signe correspondant une idée différente.

1-3-Parole

La parole est le concept qui s'oppose à la langue, comme l'utilisation du système. Chacun utilise le système abstrait d'une façon individuelle: cela s'exprime par exemple dans la prononciation, le rythme, l'intonation et la préférence pour certains mots. La parole représente alors l'emploi qu'un sujet parlant fait de la langue afin d'exprimer une idée individuelle. Le langage a un côté individuel et un côté social. On ne peut concevoir l'un sans l'autre à chaque instant, il implique un système établi et une évolution. La langue ne se confond pas avec le langage, bien qu'elle en constitue une partie essentielle. Elle est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. Pris dans son tout, le langage est multiforme et hétéroclite.

La langue au contraire est un tout en soi et un principe de classification. Elle est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. La langue est une convention. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu. Elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté c'est une institution sociale. D'autre part, l'individu a besoin d'un apprentissage pour en connaître le jeu.

1-4-Distinction entre langue et parole

La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement. La parole est au contraire acte de volonté et d'intelligence. La langue n'est pas moins que la parole un objet de nature concrète. Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques ne sont pas des abstractions. La langue est le dépôt des images acoustiques, et l'écriture, la forme tangible de ces images.

1-5- Place de la langue dans les faits humains:

La langue, ainsi délimitée dans l'ensemble des faits de langage, est classable parmi les faits humains, tandis que le langage ne l'est pas. La langue est un système de signes exprimant des idées.

1-6- Linguistique de la langue et linguistique de la parole:

L'étude du langage comporte deux parties: l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu; cette étude est uniquement psychique; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est à dire la parole, y compris la phonation: elle est psycho-physique.

Historiquement, le fait de parole précède toujours. La langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise ses effets, mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse. Enfin, c'est la parole qui fait évoluer la langue. Il y a donc interdépendance de la langue et de la parole. Mais elles sont deux choses absolument distinctes.

1-7- Représentation de la langue par l'écriture:

La langue est indépendante de l'écriture. Mais bien que l'écriture soit en elle-même étrangère au système interne, il est impossible de faire abstraction d'un procédé par lequel la langue est sans cesse figurée.

1-8- Prestige de l'écriture:

Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier; l'objet linguistique n'est pas défini par la combinaison du mot écrit et du mot parlé; ce dernier constitue à lui seul cet objet. Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper le rôle principal. On

en vient à donner autant et plus d'importance à la représentation du signe vocal qu'à ce signe lui-même. Cette illusion a existé de tout temps.

1-9-Raisons de ce prestige:

L'image graphique des mots nous frappe comme un objet permanent et solide, plus propre que le son à constituer l'unité de la langue à travers le temps. Ce lien a beau être superficiel et créer une unité purement factice, il est beaucoup plus facile à saisir que le lien naturel, le seul véritable, celui du son.

Chez la plupart des individus, les impressions visuelles sont plus nettes et durables que les impressions acoustiques. L'image graphique finit par s'imposer aux dépens du son.

La langue littéraire accroît encore l'importance imméritée de l'écriture. La langue apparaît réglée par un code. On finit par oublier qu'on apprend à parler avant d'apprendre à écrire, et le rapport naturel est renversé.

Quand il y a désaccord entre la langue et l'orthographe, la forme écrite a presque fatalement le dessus, parce que toute solution qui se réclame d'elle est plus aisée; l'écriture s'arroge de ce chef une importance à laquelle elle n'a pas droit.

On a tendance à prendre l'écriture pour base, l'image pour le modèle. Ce qui fixe la prononciation d'un mot, ce n'est pas son orthographe, c'est son histoire.

Les déformations phoniques, si elles appartiennent bien à la langue, ne résultent pas de son jeu naturel, mais sont dues à un facteur qui lui est étranger.

1-10- La phonologie:

La phonétique est une science historique: elle analyse des événements, des transformations, et se meut dans le temps. C'est l'étude des évolutions des sons. La phonologie est l'étude de la physiologie des sons. Elle est en dehors du temps, puisque le mécanisme d'articulation reste toujours semblable à lui-même.

1-11-Phonème: Somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires, de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre.

1-12-Nature du signe linguistique

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept (signifié) et une image acoustique (signifiant). Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens.

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire. Le signe linguistique est arbitraire, immotivé: il est arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité.

1-13-Caractère linéaire du signifiant:

Les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps. Leurs éléments se présentent l'un après l'autre. Ils forment une chaîne.

1-14-Immutabilité du signe:

Si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé. La langue ne peut donc pas être assimilée à un contrat pur et simple. Un état de langue donné est

toujours le produit de facteurs historiques, et ce sont ces facteurs qui expliquent pourquoi le signe est immuable, c'est à dire, résiste à toute substitution arbitraire. Résistance de l'inertie collective à toute innovation linguistique: la langue est à chaque moment l'affaire de tout le monde. Elle subit sans cesse l'influence de tous. Si la langue a un caractère de fixité, ce n'est pas seulement parce qu'elle est attachée au poids de la collectivité, c'est aussi parce qu'elle est située dans le temps. C'est parce que le signe est arbitraire qu'il ne connaît d'autre loi que celle de la tradition, et c'est parce qu'il se fonde sur la tradition qu'il peut être arbitraire. En même temps, il y a mutabilité du signe: le temps altère le signe. En fait, le signe est dans le cas de s'altérer parce qu'il se continue. Le principe d'altération se fonde sur le principe de continuité. Les facteurs d'altération aboutissent à un déplacement du rapport entre le signifié et le signifiant. La continuité du signe dans le temps, lié à l'altération dans le temps, est un principe de la sémiologie générale.

1-15-La linguistique synchronique et linguistique diachronique:

La linguistique synchronique s'occupe des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistant et formant un système, tels qu'ils sont perçus par la même conscience collective. La linguistique diachronique étudie les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former un système entre eux.

1-16- Entité concrètes de la langue:

Les signes dont la langue est composée ne sont pas des abstractions, mais des objets réels. Les entités concrètes de la langue ne se présentent pas d'elles-mêmes à notre observation.

Il n'y a pas de faits linguistiques indépendants d'une matière phonique découpée en éléments significatifs.

Dans les systèmes sémiologiques, comme la langue, où les éléments se tiennent réciproquement en équilibre selon des règles déterminées, la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement. La notion de valeur recouvre celles d'unité, d'identité concrète et de réalité. Le mot est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue.

1-17- La langue comme pensée organisée dans la matière phonique:

Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue. La substance phonique n'est pas plus fixe ni rigide. Ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. La langue est une série de subdivisions contiguës dessinées à la fois sur le plan indéfini des idées confuses et sur celui non moins indéterminé des sons. Le rôle caractéristique de la langue vis-à-vis de la pensée n'est pas de créer un moyen phonique matériel pour l'expression des idées, mais de servir d'intermédiaire entre la pensée et le son, dans des conditions telles que leur union aboutit nécessairement à des délimitations réciproques d'unités. La pensée, chaotique de sa nature, est forcée de se préciser en se décomposant. Il n'y a donc ni

matérialisation des pensées, ni spiritualisation des sons, mais il s'agit de ce fait en quelque sorte mystérieux, que la «pensée-son» implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes (comme les vagues, produit de l'eau et du vent).

Une idée se fixe dans un son et un son devient le signe d'une idée.

Dans la langue, on ne saurait isoler le son de la pensée, ni la pensée du son. La combinaison des deux ordres produit une forme, non une substance. Non seulement les deux domaines reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Un terme fait partie du système: c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme. Le son, élément matériel, n'est pour la langue qu'une chose secondaire, une matière qu'elle met en œuvre. Les phonèmes sont des entités opposives, relatives et négatives. Ce qui les caractérise, ce n'est pas leur qualité propre et positive, mais le fait qu'ils ne se confondent pas entre eux. Les sujets jouissent d'une latitude dans la prononciation, dans la limite où les sons restent distincts les uns des autres. Pour l'écriture, le signe graphique étant arbitraire, sa forme importe peu, ou plutôt, n'a d'importance que dans les limites imposées par le système.

1-18- Le signe considéré dans sa totalité:

Dans la langue, il n'y a que des différences conceptuelles et des différences phoniques issues du système linguistique.

Ce qu'il y a d'idée ou de matière phonique dans un signe importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes.

Un système linguistique est une série de différences sons combinées avec une série de différences d'idées. Mais cette mise en regard d'un certain nombre de signes acoustiques avec autant de découpures faites dans la masse de la pensée engendre un système de valeurs. Et c'est ce système qui constitue le lien effectif entre les éléments phoniques et psychiques à l'intérieur du signe. Bien que le signifiant et le signifié soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif. C'est la différence qui fait le caractère, comme elle fait la valeur et l'unité.

1-19- La langue est une forme et non une substance.

1-19-1- Rapports syntagmatiques et rapports associatifs:

Syntagmes: combinaisons qui ont pour support l'étendue. Dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut de prononcer deux éléments à la fois. Il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective.

1-19-2- apport associatif:

En dehors du discours, les mots offrant quelque chose en commun s'associent dans la mémoire et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. Le rapport associatif unit des termes dans une série mnémonique virtuelle. Association mentale.

1-19-3- les rapports syntagmatiques:

La notion de syntagme s'applique non seulement aux mots, mais aux groupes de mots, aux unités complexes de toute dimension et de toute espèce. Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons. Dans le domaine du syntagme, il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle. Tandis qu'un syntagme appelle tout de suite l'idée d'un ordre de succession et d'un nombre déterminé d'éléments, les termes d'une famille associative ne se présentent ni en nombre défini, ni dans un ordre déterminé.

1-20- Mécanismes de la langue:

Les solidarités syntagmatiques: presque toutes les unités de la langue dépendent soit de ce qui les entoure sur la chaîne parlée, soit des parties successives dont elles se composent elles mêmes. Le rapport syntagmatique de la partie est tout aussi important que celui des parties entre elles. Dans la langue, tout revient à des différences, mais tout revient aussi à des groupements. Entre le groupement syntagmatique, il y a lien d'interdépendance. Ils se conditionnent réciproquement. La coordination dans l'espace contribue à créer des associations associatives, et celles ci à leur tour sont nécessaires pour l'analyse des parties du syntagme.

La morphologie traite des diverses catégories de mots (verbes, noms, adjectifs, pronoms, etc.) et des différentes formes de la flexion (conjugaison, déclinaison). Le phénomène phonétique est un facteur de trouble. Partout où il ne crée pas des alternances, il contribue à relâcher les liens grammaticaux qui unissent les mots entre eux. Le mécanisme linguistique s'obscurcit et se complique dans la mesure où les

irrégularités nées du changement phonétique l'emportent sur les formes groupées sous des types généraux. L'effet de ces transformations est contrebalancé par l'analogie. C'est d'elle que relèvent toutes les modifications normales de l'aspect extérieur des mots qui ne sont pas de nature phonétique.

L'analogie suppose un modèle et son imitation régulière. Une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée. L'analogie s'exerce en faveur de la régularité et tend à unifier les procédés de formation et de flexion. L'analogie est un principe de création des langues. Elle suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles. Tout est grammatical dans l'analogie. La création qui en est l'aboutissement ne peut appartenir d'abord qu'à la parole. Elle est l'œuvre occasionnelle d'un sujet isolé. Toute création doit être précédée d'une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue où les formes génératrices sont rangées selon leurs rapports syntagmatiques et associatifs.

L'activité continuelle du langage décomposant les unités qui lui sont données contient en soi non seulement toutes les possibilités d'un parler conforme à l'usage, mais aussi toutes celles des formations analogiques. Rien n'entre dans la langue sans avoir été essayé dans la parole, et tous les phénomènes évolutifs ont leur racine dans la sphère de l'individu.

La langue ne retient qu'une minime partie des créations de la parole. Chaque fois qu'une création s'installe définitivement et élimine son concurrent, il y a vraiment quelque chose de créé et quelque chose d'abandonné, et à ce titre, l'analogie occupe une place prépondérante dans la théorie de l'évolution. La langue ne cesse d'interpréter et de décomposer les unités qui lui sont données.

L'effet le plus sensible et le plus important de l'analogie est de substituer à d'anciennes formations, irrégulières et caduques, d'autres plus normales, composées d'éléments vivants. L'immense majorité des mots sont, d'une manière ou d'une autre, des combinaisons nouvelles d'éléments phoniques arrachés à des formes plus anciennes. Dans ce sens, on peut dire que l'analogie, précisément parce qu'elle utilise toujours la matière ancienne pour ses innovations, est éminemment conservatrice. Ainsi les formes se maintiennent parce qu'elles sont sans cesse refaites analogiquement.

1-21-Différences entre étymologie populaire et analogie :

L'analogie suppose toujours l'oubli de la forme antérieure. L'analogie ne tire rien de la substance des signes qu'elle remplace. Au contraire, l'étymologie populaire se réduit à une interprétation de la forme ancienne. Analogie et agglutination:

L'agglutination implique la cimentation lente d'éléments. L'analogie est agencement obtenu d'un seul coup. L'agglutination consiste en ce que deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais qui se rencontraient fréquemment en syntagme au sein de la phrase, se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable (ex: au jour d'hui→aujourd'hui)

Dans l'agglutination, deux ou plusieurs unités se confondent en une seule par synthèse.

1-22- Propagation des ondes linguistiques:

La propagation des faits de langue est soumise aux mêmes lois que n'importe quelle habitude, la mode, par exemple. Dans toute masse humaine, deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens

contraire: d'une part, l'esprit particulariste, l' «esprit de clocher», d'autre part, la force d'«intercourse», qui crée les communications entre les hommes. Tout caractère commun avec un autre parler relève de l'intercourse; tout caractère qui n'appartient qu'au parler du point envisagé est dû à la force de clocher. La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.

1-23-Le discours

L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse de discours. On peut dans ce cas expliquer pourquoi le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé". On peut déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement. Pour L. GUESPIN, c'est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire que : *«l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne»* (1971 : 10).

Le terme de "discours" désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation. En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation, BENVENISTE (1966) oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est le lieu où s'exerce la créativité et la

contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Il définit ensuite l'énonciation comme :

L'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue; "la conversion de la langue en discours" (1970 : 12-13).

Le discours, dira-t-il, est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Cette définition de Benveniste semble entretenir un lien avec celle que Jean-Michel ADAM (1989) énonce de la manière suivante : *"(...) un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)"*.

1-24- différents formes des langues

1-24-1-Langue maternelle

-La langue maternelle ou langue natale désigne la première langue qu'un enfant acquit. Dans certains cas, lorsque l'enfant est éduqué par des parents ou des personnes parlant des langues différentes, il peut acquérir ces langues simultanément, chacune pouvant être considérée comme une langue maternelle. Il sera peut-être alors en situation de bilinguisme. Dans les domaines de la linguistique et de l'éducation, les termes de langue maternelle et de langue natale sont souvent utilisés sans distinction. La langue natale peut être définie comme " le premier moyen d'expression acquis pendant l'enfance, elle est l'expression d'une identité ", la langue maternelle étant principalement "inscrite sous le signe d'une fidélité à une tradition particulière, et elle est l'expression d'une culture"

1-24-2-Langue première :

On appelle langue première (L1) d'un individu celle qu'il a acquise en premier, chronologiquement, au moment du développement de sa capacité de langage. « Première » ne signifie donc pas la plus utile, ni la

plus prestigieuse, pas plus que « seconde » ne veut dire « secondaire »
(*ibid* : P 152)

1-24-3 -Langue seconde :

-L'expression français langue seconde (FLS) désigne un domaine de l'enseignement du français depuis longtemps inscrit dans les pratiques (français appris aux populations rurales allophones en France à la fin du XIX^{ème} siècle, français appris aux publics scolaires des pays colonisés), mais défini comme tel depuis une période relativement récente (fin des années soixante environ). Cette dénomination, fondée sur l'ordre supposé d'acquisition des langues, désigne habituellement un mode d'enseignement et d'apprentissage du français auprès de publics scolaires dont la langue d'origine est autre que le français et qui ont à effectuer tout ou partie de leur scolarité dans cette langue. (*Ibid.*, 2003 : P 108/109).

1-24-4-Langue officielle

Une langue officielle est une langue qui est spécifiquement désignée comme telle, dans la Constitution ou les textes de loi d'un pays, d'un État ou d'une organisation quelconque. Elle s'impose à tous les services officiels de l'État (organes de gouvernement, administrations, tribunaux, registres publics, documents administratifs, etc.), ainsi qu'à tous les établissements privés qui s'adressent au public.

1-24-5-Langue de scolarisation

Elle recouvre deux concepts principaux: la/les «langue(s) comme matière» et la/les «langue(s) des autres matières». Dans certains cas, bien entendu, le pluriel s'impose: par exemple lorsqu'il existe deux ou plusieurs langues officielles ou lorsqu'une langue minoritaire et une langue nationale constituent simultanément ou successivement les

langues de scolarisation, c'est-à-dire à la fois les langues comme matière et les langues des autres matières. Dans tous les cas cependant, qu'il y ait une ou plusieurs langues officiellement reconnues, la/les langue(s) comme matière et la/les langue(s) des autres matières sont essentielles pour réaliser l'objectif d'une éducation plurilingue et interculturelle et garantir le droit des apprenants à une éducation d'une qualité.

1-24-6- Langue étrangère :

Toute langue non maternelle est une langue étrangère. En didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques. La proportion entre apprentissage et acquisition s'inverse dans son mode d'appropriation par rapport à ce qui fonde la langue maternelle et le critère d'appartenance est lui aussi minoré. Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs. (*Ibid.*, P : 150)

1-25-Le français langue étrangère (FLE)

C'est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non francophones, dans un but culturel, professionnel ou encore touristique. On le distingue parfois du français langue seconde (FLS) et de l'alphabétisation, bien qu'il s'agisse du même domaine de recherche et parfois des mêmes enseignants. Par raccourci, un étudiant (francophone)

en FLE est un étudiant qui suit une formation le préparant à être professeur de français à des non-francophones.

1-26-Le français langue seconde (FLS)

(FLS) est un concept susceptible de connaître plusieurs définitions. Il est apparu pour décrire l'ensemble des situations d'appropriation du français où les concepts de FLM (Français langue maternelle) et de FLE (Français langue étrangère) se sont révélés insuffisants. Dans leur *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* (p. 94 -97), Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca distinguent deux types de définitions du FLS.

"Le premier type est directement issu de la sociolinguistique anglo-saxonne. Pierre Martinez, qui le défend, le résume parfaitement : "*Il est clair qu'on gagne beaucoup à appeler langue seconde tout système acquis chronologiquement après la langue première*". La seconde acception est plus stricte. En Sciences du langage en France, le Français langue seconde est une langue de nature étrangère qui se distingue des autres langues étrangères par ses valeurs statutaires, en raison de la situation sociolinguistique, comme par exemple le français en Afrique dite francophone. Une troisième acception est née dans le cadre de l'Éducation nationale en France. Pour cette institution, le FLS, c'est le français appris en tant que langue cruciale et déterminante pour la vie de l'apprenant (notamment les apprenants immigrés dans un pays francophone). Cette acception est contestée par un certain nombre de chercheurs en Sciences du langage.

1-27-Relation entre langue maternelle et langue étrangère

Selon Lev Vygotski l'enfant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle. On peut dire que cette assimilation suit une voie directement opposée à celle qu'emprunte le développement de la langue maternelle. L'enfant ne commence jamais à assimiler sa langue maternelle par l'étude de l'alphabet, la lecture et l'écriture, la construction consciente et intentionnelle d'une phrase, la définition de la signification d'un mot, l'étude de la grammaire, toutes choses qui constituent habituellement le début de l'assimilation d'une langue étrangère. L'enfant assimile sa langue maternelle de manière non consciente et non intentionnelle alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention. C'est pourquoi on peut dire que le développement de la langue maternelle se fait de bas en haut, tandis que celui de la langue étrangère s'opère de haut en bas. Dans le premier cas, ce sont d'abord les propriétés élémentaires, inférieures du langage qui apparaissent et c'est seulement plus tard que se développent ses formes complexes, liées à la prise de conscience de la structure phonétique de la langue, de ses formes grammaticales et à la construction volontaire du langage. Dans le second cas les propriétés supérieures, complexes du langage, liées à la prise de conscience et à l'existence d'une intention, se développent d'abord et plus tard seulement les propriétés plus élémentaires, liées au maniement spontané, aisé de la langue étrangère. On peut dire à cet égard que les théories intellectualistes sur le développement du langage enfantin, telle celle de Stern, qui supposent que le développement du langage part dès le début de la maîtrise du principe de la langue, du rapport entre signes et signification, ne sont justes que dans le cas de l'assimilation d'une langue étrangère et ne sont applicables qu'à elle. Car l'assimilation d'une langue

étrangère, son développement du haut vers le bas met précisément en évidence ce que nous avons découvert en étudiant les concepts: (*ce qui chez l'enfant fait la force de sa langue étrangère fait la faiblesse de sa langue maternelle et inversement*) ce qui apparaît comme le point fort de sa langue maternelle est le point faible de sa langue étrangère. Ainsi l'enfant emploie parfaitement et sans faute toutes les formes grammaticales de sa langue maternelle mais il n'en a pas conscience. Il décline et conjugue mais n'a pas conscience qu'il le fait. Souvent il ne sait pas déterminer le genre, le cas, la forme grammaticale qu'il applique correctement dans la phrase. Mais il distingue dès le début dans la langue étrangère les mots du genre masculin et ceux du genre féminin, il a conscience des déclinaisons et autres modifications grammaticales. Il en est de même pour la phonétique. Bien que l'enfant utilise sans faute l'aspect phonétique de sa langue maternelle, il ne se rend pas compte des sons qu'il prononce. C'est pourquoi il a une grande peine, lorsqu'il écrit, à épeler le mot, à le décomposer en sons distincts. Avec une langue étrangère il le fait aisément. L'expression écrite de sa langue maternelle retarde considérablement sur son expression orale alors que l'on n'observe pas cet écart dans le cas de la langue étrangère où très souvent l'expression écrite devance l'expression orale. Ainsi les points faibles de la langue maternelle sont justement les points forts de la langue étrangère. Mais l'inverse est vrai aussi: les points forts de la langue maternelle sont les points faibles de la langue étrangère. Le maniement spontané de la phonétique, ce qu'on appelle la prononciation, constitue pour l'écolier qui assimile une langue étrangère la plus grande difficulté. Ce n'est qu'au terme même du développement qu'il parvient à grand-peine à un langage aisé, vivant, spontané avec un maniement rapide et correct des structures grammaticales. Si le développement de la langue maternelle commence par sa pratique spontanée et aisée et s'achève par la prise de conscience de

ses formes verbales et leur maîtrise, le développement de la langue étrangère commence par la prise de conscience de la langue et sa maîtrise volontaire et s'achève par un discours aisé et spontané. Les deux voies vont en sens opposé. Mais entre ces voies de sens opposé il existe une interdépendance réciproque, tout comme entre le développement des concepts scientifiques et celui des concepts spontanés. Cette assimilation consciente et intentionnelle d'une langue étrangère s'appuie de toute évidence sur un certain niveau de développement de la langue maternelle. Lorsque l'enfant assimile une langue étrangère, il dispose déjà dans sa langue maternelle d'un système de significations qu'il transfère dans l'autre langue. Mais inversement aussi l'assimilation d'une langue étrangère fraie la voie à la maîtrise des formes supérieures de la langue maternelle. Elle permet à l'enfant de concevoir sa langue maternelle comme un cas particulier du système linguistique et, par conséquent, lui donne la possibilité de généraliser les phénomènes propres à celle-ci, ce qui signifie aussi prendre conscience de ses propres opérations verbales et les maîtriser. De même que l'algèbre est une généralisation et donc une prise de conscience des opérations arithmétiques et leur maîtrise, le développement d'une langue étrangère sur la base de la langue maternelle signifie une généralisation des phénomènes linguistiques et une prise de conscience des opérations verbales, c'est-à-dire leur traduction sur le plan supérieur d'un langage devenu conscient et volontaire. C'est justement en ce sens qu'il faut comprendre l'aphorisme de Goethe: « Qui ne connaît aucune langue étrangère ne connaît pas à fond la sienne propre. »

1-28- Processus d'acquisition d'une langue étrangère

Nous avons vu avec l'acquisition du langage comment les linguistes et les psychologues pensent qu'un enfant acquiert sa langue maternelle, mais qu'en est-il d'une seconde langue ? Les théories et les processus d'acquisition sont-ils les mêmes ? Y a-t-il des moyens d'intervenir dans ces processus ? Des méthodes pour l'accélérer ou les rendre plus performants ? Certains théoriciens, sous l'influence de N. Chomsky, ont proposé de faire une distinction entre « *l'acquisition* » processus par lequel un enfant acquiert sa langue maternelle et « *l'apprentissage* » processus par lequel un enfant (ou un adulte) apprend une seconde langue. Dans le premier cas, on pose que l'acquisition se fait en grande partie de manière inconsciente et dans l'ignorance qu'il existe des règles de la langue. « *L'acquisition de sa langue maternelle se fait chez tout homme rapidement, sans efforts et, inconsciemment. Elle diffère donc de façon patente d'autres cas d'apprentissage. L'apprentissage de leur langue maternelle n'est pas quelque chose que font les enfants mais leur arrive* » Dans le second cas il s'agit d'un apprentissage conscient, où la perception des règles joue un grand rôle. Beaucoup de spécialistes estiment que l'acquisition de la langue est un processus qui s'effectue dans une période critique. On suppose également que les conditions qui président à la réalisation de ce processus ne se présentent qu'une seule fois dans la vie de l'individu. Cela expliquerait peut-être pourquoi nous avons tant de difficultés, parvenus à l'âge adulte, à apprendre une langue étrangère. La didactique, quant à elle, mise sur l'hypothèse qu'il est possible d'intervenir de façon significative dans le processus « naturel » qu'est l'acquisition d'une langue, particulièrement d'une langue étrangère. On peut donc acquérir une langue étrangère dans des conditions et à des âges très différents, en sachant déjà parfaitement sa

langue maternelle ; ou en étant encore entrain de l'acquérir. On peut faire l'acquisition d'une langue étrangère de façon plus ou moins guidée.

1-29- Approches et méthodes d'apprentissage des langues étrangères

-La didactique se veut dans un premier temps une réflexion théorique sur tous les modes d'acquisition guidée d'une langue, elle propose différents modèles et méthodes d'apprentissage des langues étrangères. La méthode la plus traditionnelle d'apprentissage se basait sur la lecture, la traduction de textes littéraires en langue étrangère et la mémorisation des phrases comme technique d'apprentissage des langues. La grammaire était enseignée de manière déductive, c'est-à-dire par la présentation de la règle, puis on l'appliquait à des cas particuliers sous forme de phrases et d'exercices répétitifs. Les critiques qui ont été faites à cette méthode ont donné naissance à la méthode directe qui abandonne toute forme de mémorisation et de traduction, elle procède par immersion totale de l'apprenant dans la seconde langue sans aucune intervention de la langue maternelle. Au cours de la seconde guerre mondiale s'est développée la méthode audio orale qui utilisait des outils comme les exercices structuraux, les laboratoires de langues et l'automatisme linguistique .La priorité était accordée à l'oral et le but visé était de parvenir à communiquer en langue étrangère. Malgré le grand intérêt qu'elle a provoqué dans le milieu didactique, cette méthode a été critiquée pour le manque de transfert hors de la classe de ce qui a été appris. Dans les années 1960-1970, on a assisté à la mise en place de la méthode audiovisuelle qui se situait dans le prolongement de la méthodologie directe en essayant de donner des solutions aux problèmes auxquels s'étaient heurtés la méthode direct. Cette méthode s'appliquera aussi bien à l'enseignement du lexique (sans recourir à la traduction en langue maternelle) qu'à l'enseignement grammatical (sans l'intermédiaire de la règle, l'apprenant saisit les règles de manière intuitive). Selon cette

méthode, l'apprentissage des langues passerait par l'oreille et la vue. La langue étant considérée comme ensemble acoustico- visuel, la grammaire, les clichés, la situation et le contexte linguistique avaient pour but de faciliter l'intégration cérébrale des stimuli extérieurs. La méthode audio-visuelle s'appuie sur un dialogue autour des documents de base pour présenter le vocabulaire et les structures à étudier. À partir des années 1970, s'est développé en France l'approche communicative en réaction contre la méthodologie audio-orale et audio-visuelle. Cette approche recentre l'enseignement de la langue étrangère sur la communication, un concept clé créé par Dell Haymes. Pour qui, l'objet de travail est l'ethnographie de la communication : « *Les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence de deux types. Un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autre terme une connaissance conjuguée de grammaire et de normes d'emploi* » Cette approche prend en compte la compétence de communication qui s'acquiert en même temps que la compétence linguistique. Il ne suffit donc pas de connaître les règles d'emploi de cette langue (quelles formes linguistique employée dans telle ou telle situation avec telle ou telle personne) L'objectif est d'arriver à une communication efficace. Finalement il nous semble important d'aborder la notion de compétence à laquelle on a largement recours depuis la parution et l'élaboration des approches communicatives.

1-30- la compétence en langue

C'est une notion fréquemment mobilisée à tous les niveaux de réflexion sans pourtant être (presque) jamais clairement définie. En linguistique, ce terme a été introduit par N.Chomsky qui le définit comme la connaissance implicite qu'un sujet parlant possède sur sa langue. Cette connaissance implique la faculté de comprendre et de produire, à partir d'un nombre fini de règles, l'ensemble infini des phrases grammaticales

d'une langue (cet ensemble comprenant des phrases que le locuteur n'a jamais entendu) .Cette connaissance implique également la capacité de distinguer les énoncés bien formés de ceux qui ne le sont pas, les phrases ambiguës ou les phrases inacceptables. C'est à partir de là que la notion de compétence communicative a été mise en place par Haymes qui a beaucoup critiqué les notions de compétence et de performance chez Chomsky. Pour lui, il ne suffit pas de connaître la langue ou le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social. Dans cette optique, Sophie Moirand identifie quatre composantes pour communiquer :

1- Une Composante linguistique: connaissance et appropriation des modèles relatifs aux divers aspects de la langue (phonétique, lexical, grammatical)

2- Une composante discursive : c'est à dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.

3- Une composante référentielle, c'est à dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leur relation.

4- Une composante socioculturelle, c'est à dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales, des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux.

5-Une composante stratégique : Pour Sophie Moirand, il s'agit là d'une compétence qui se matérialise au moment même de l'actualisation des phénomènes de compensation qui relèvent de « Stratégies individuelles de communication. » Cependant, comme le confirment Santori et Rousset (1993), la maîtrise de la syntaxe orale nécessite un apprentissage, et s'il y a un apprentissage, il y a aussi évaluation de la langue et réinvestissement

des acquis des normes grammaticales dans des moments de communication spontanée. Ainsi pour accéder à une compétence communicative, il nous paraît nécessaire de passer d'abord par une compétence orale, elle-même tributaire d'une compétence linguistique. La notion de compétence linguistique, telle que les linguistes l'utilisent, est cette connaissance intériorisée des mécanismes de construction (et par conséquent de reconnaissance) des énoncés d'une langue. La maîtrise de ces mécanismes permet à chacun de communiquer en formant des énoncés corrects linguistiquement de pouvoir juger si les énoncés des interlocuteurs sont corrects ou pas du point de vue de l'appartenance à la langue en question et à ses règles. Donc posséder une compétence linguistique c'est connaître l'ensemble des règles qui régissent la formulation correcte des énoncés de la langue. En didactique, la compétence se définit comme un ensemble de connaissances correspondant à des comportements traduits dans les programmes scolaires en objectifs d'apprentissage organisés en schéma opératoire. En effet, l'usage d'une langue étrangère y compris son apprentissage et sa maîtrise est la conséquence de l'appropriation et du développement d'une série de compétences langagières pour s'exprimer correctement à l'oral ou par écrit. Dans notre travail de recherche, nous nous intéressons aux compétences : orale, écrite les compétences les plus importantes.

1-31-Langue orale et langue écrite

L'approche analytique la plus commune au langage se fait généralement par sa forme écrite. Depuis que nous sommes tous petits, nous nous faisons corriger lorsque nous faisons une faute de grammaire, lorsque nous ne conjugons pas correctement un verbe, lorsque nous utilisons un pluriel qui n'est pas exact etc. Cependant, la linguistique ne s'intéresse que relativement peu à l'aspect écrit du langage et presque exclusivement à

sa forme orale. Les raisons sont multiples, et en voici trois de plus importantes :

- a) le langage dans sa forme orale est apparu bien avant l'écriture dans l'histoire de l'homme
- b) le langage existe d'abord et avant tout sous forme orale; il est appris d'abord sous cette forme par tous les enfants pour être ensuite enseigné dans sa forme écrite.
- c) ce lien entre la langue écrite et la langue parlée, malgré le fait que c'en est un véritable, tend à diminuer avec le temps. L'orthographe a commencé à se fixer plus ou moins avec l'arrivée de l'imprimerie, mais les prononciations ont continué d'évoluer. La forme écrite n'a pu (et ne peut toujours pas) rendre compte de tous les changements de l'oral pour des raisons évidentes et tout à fait valables de normalisation.

1-32-La compétence de la compréhension écrite

- En langue maternelle comme en langue étrangère, la maîtrise de la lecture est l'une des clés de la réussite scolaire et de l'insertion sociale des jeunes dans la société. De plus, la compréhension écrite joue un rôle fondamental dans l'acquisition des mécanismes du langage de communication. Grâce à la compétence de la compréhension écrite, on peut réaliser la communication entre deux ou plusieurs interlocuteurs sans être limité par les éléments temporels et spatiaux. C'est ainsi que cette compétence attire l'attention de bien des linguistes et de différentes définitions de la compréhension écrite qui ont été présentées.

En voici quelques-unes: -Dans le dictionnaire de didactique des langues

On définit: "la compréhension écrite est l'action d'identifier les lettres et de les assembler pour comprendre le lien entre ce qui est écrit et ce qui est dit ou c'est l'action de parcourir des yeux ce qui est écrit pour prendre connaissance du contenu.

-D'après Daniel Dubois, la compréhension écrite est "l'ensemble des activités qui permettent l'analyse des informations de mise en relation d'informations nouvelles avec des données acquises et stockées en mémoire à long terme. Les modèles de compréhension sont aussi étroitement liés à la représentation théorique des formes et des contenus de la mémoire à long terme.

-Selon Daniel Coste, "l'activité de compréhension est une activité qui consiste avant toute chose à construire le sens à partir de la perception dans le texte d'un nombre d'indices jugés significatifs: Toute lecture active projette du sens autant qu'elle en prélève, produit autant qu'elle reçoit." Sophie Moirand a donné aussi sa conception de la compréhension. D'après elle "comprendre, c'est produire de la signification à partir des données du texte mais elles reconstruisent d'après ce qu'on connaît déjà. Les définitions de la compréhension écrite sont nombreuses et variables, mais elles partagent les deux points communs: d'une part, la compréhension écrite, c'est la lecture du texte, c'est à dire identifier des phrases et leurs sens en étant qu'un élément linguistique. D'autre part, la compréhension écrite, c'est mettre les significations linguistiques en relation avec des données antérieures pour comprendre le sens du texte. En bref, la compréhension écrite est l'action de lire pour atteindre la réception des informations importantes nécessaires ou la découverte d'une chose inconnue. La compréhension des documents écrits est liée à la lecture.

En français langue étrangère, la lecture vise plusieurs compétences: -une compétence de base visant à saisir l'information explicite de l'écrit.

-une compétence intermédiaire qui vise à reconstituer l'organisation explicite du document.

- une compétence approfondie qui a pour but de découvrir l'implicite d'un document écrit

1-33- la compétence de l'expression écrite

Jusqu'aux années soixante, notamment avec l'approche classique grammaire- traduction, l'écrit avait une place prioritaire et inégalable. L'oral n'était guère enseigné. On apprenait les langues étrangères par la lecture, les exercices écrits de grammaire, la traduction, les rédactions et dissertations. Puis dans les années soixante-dix sept, les méthodes Audio-Orale et Audio-visuelle ont chassé l'écrit de la scène pédagogique. Elles se basaient presque uniquement sur l'oral et considéraient l'interférence de la prononciation orale avec l'orthographe de l'écrit comme dangereuse. Les quatre paramètres de la communication suivaient alors un ordre non anodin : comprendre, parler, lire et écrire. Mais aujourd'hui, l'approche communicative a remis en cause l'ordre des priorités entre ces quatre savoir-faire par une parité relative. Notez parité relative car même si nous sommes au beau milieu de l'ère des textes avec l'importance de la presse et des courriers électroniques, les savoir-faire liés à la compréhension demeurent privilégiés dans les textes officiels et l'oral prime encore sur l'écrit si bien qu'il est placé en dernier dans l'ordre d'importance des compétences dans les Instructions Officielles. Pourtant, cette compétence ne saurait être négligée puisqu'elle est quand même l'une des composantes principales des épreuves de langues vivantes de tous les examens du 2^{ème} degré tel que le Baccalauréat.

1-34-Expression orale

L'expression orale, ou production orale selon les textes du Cadre Européen Commun de Référence (CECR), est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative. Les difficultés ne sont pas insurmontables, mais il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler avec rigueur, et qui demande à surmonter des problèmes liés à la prononciation, au rythme et à l'intonation (unités sur la correction phonétique), mais également des problèmes liés à la compréhension (en situation interactive), à la grammaire de l'oral. L'acquisition de la compétence de communication orale est tout à fait déroutante pour ceux qui apprennent une langue étrangère. Il s'agit probablement de quatre compétences, celle qui met le moins à l'aise, dans le sens où elle est également liée à des savoir-être et savoir-faire qu'il faut posséder dans sa propre langue maternelle.

1-35-Particularité de l'oral

On se préoccupe beaucoup de la qualité du français écrit et relativement peu de celle de l'oral, au point qu'on peut avoir l'impression qu'il s'agit de deux langues distinctes. Il est vrai que l'oral et l'écrit obéissent à des impératifs, à des besoins, à des fonctions et à des codes différents. L'oral agit dans l'instantanéité, la spontanéité, alors que l'écrit joue dans la durée et la pérennité. L'un fait appel à l'expressivité, à la communication directe, souvent dans l'urgence et l'improvisation, l'autre fait davantage appel à la raison et à la réflexion, à la communication différée. De là s'expliquent à l'oral certaines différences et certaines tolérances par

rapport aux normes. Il reste qu'il s'agit en principe de l'utilisation d'une même langue et que, d'un point de vue pratique, il peut être commode, surtout dans le contexte actuel de mondialisation, de limiter l'écart entre oral et écrit.

les difficultés liées à l'oral en contexte formel sont de divers ordres. Elles relèvent en particulier des catégories suivantes :

- la voix et la diction,
- la langue,
- les compétences discursives,
- les compétences communicatives.

-Les éléments qui relèvent de la voix et de la diction sont :

- l'articulation
- la portée de la voix et le rythme
- la prononciation et les intonations

-Les éléments qui relèvent de la langue sont :

- la morphologie
- la syntaxe
- le lexique

-Dans un contexte formel (exposé, communication), les éléments qui relèvent de la compétence discursive sont :

- l'organisation du discours
- la délimitation du sujet
- le fil directeur
- l'articulation
- la pertinence

-Les éléments qui relèvent de la compétence communicative sont

- Le registre
- L'interaction avec l'auditoire
- Le non-verbal

1-36-L'oral et son évaluation:

Etant donné les recherches récentes concernant le domaine de l'oral, l'évaluation de celui-ci est encore difficile:

- Nous savons que les instruments servant à évaluer sont nécessaires: pour une évaluation plus objective; pour relever et noter les réussites et difficultés des élèves afin de pouvoir mieux les aider; pour une plus grande équité entre les élèves car ils sont ainsi évalués selon les mêmes critères; ces instruments permettent une pédagogie plus active car les élèves connaissent leurs difficultés et réussites et peuvent ainsi prendre en charge leur apprentissage. Pourtant des outils manquent pour analyser cette langue orale et souvent sont calqués sur ceux utilisés pour évaluer l'écrit. - Contrairement à l'écrit, l'oral ne se prête pas à un réexamen attentif, sauf si l'on fait un enregistrement, qui est perçu comme lourd à mettre en place.

1-37-L'oral dans les programmes d'enseignement

Le terme "oral" est employé pour désigner l'intervention verbale, l'échange de parole qui émerge dans différentes situations scolaires de façon improvisée et spontanée et permet aux apprenants d'exprimer et de justifier leur point de vue, de participer à un débat, de construire et de faire évoluer par la même occasion leur pensée et enfin de s'intégrer en classe. L'oral est également un objet d'enseignement. Il ne s'agit pas alors d'émettre des sons mais plutôt de préparer et d'organiser ses idées pour participer à la construction du savoir en répondant aux questions du professeur, en faisant un exposé, un compte rendu...etc. F. Gadet et S. Lureau¹ distinguent alors deux types d'oraux dont les caractéristiques sont différentes :

1-38-L'oral institutionnalisé :

Il s'agit de lire ou de réciter un texte écrit. C'est un oral qui prend appui sur des notes, nécessite un temps de préparation et une réflexion sur la

norme de la part de l'étudiant qui veille à se faire comprendre en cherchant le mot juste. Il est souvent monogéré (l'apprenant, seul, prend en charge la lecture d'un texte, la présentation d'un exposé...etc.) mais peut suggérer des interventions et ouvre des débats (on passe alors à un oral poly géré.

1-39-L'oral spontané ou improvisé :

C'est un oral qui s'appuie sur les échanges et les interactions improvisés en classe. Il est alors autonome et se détache de toute trace écrite ce qui inclut des risques de déviation aux normes. Ce type d'oral permet certes aux étudiants d'exprimer librement leur opinion mais nécessite un entraînement au discours argumentatif et c'est là que doit intervenir le professeur afin de les encourager, de les guider et remédier à leurs lacunes. En somme, c'est tout ce qui relève du paralangage, autrement-dit, le comportement non verbal qui accompagne la communication orale et se manifeste à travers le corps, la voix, les gestes...etc.

1-40- La compétence de la compréhension de l'oral

Longtemps négligée, la compréhension de l'oral, dans les années 1970 a connu une influence particulière avec l'entrée des documents authentiques dans la classe de langue où elle a retenu toute l'attention. Elle a eu comme objectif de mettre les apprenants au contact de diverses formes orales, dans les diverses situations de communication, mais aussi de proposer diverses stratégies de compréhension, a entraîné des études approfondies dans le domaine. La compréhension de l'oral ne se limite plus à des activités de discrimination auditive et les procédures méthodologiques différencient bien la compréhension de l'expression tout en favorisant l'interaction des savoirs et des savoir-faire requis pour développer telle ou telle compétence.

1-41- la compétence de l'expression orale

La maîtrise de l'oral est un enjeu social, une compétence fondamentale

dans le contexte scolaire et dans le monde professionnel ainsi que dans les rapports sociaux. Le mot « expression » veut dire production que ce soit à l'oral ou à l'écrit, la verbalisation d'idées, de sentiments. A l'oral, l'expression est déterminée par la prononciation, l'intonation, la mélodie, l'accentuation. L'individu exprime ses sentiments, ses opinions par le langage. La forme de l'expression orale se compose de :

-De la voix : débit, intonation doit être expressive et signifiante.

-Du non verbal : gestes divers.

Des pauses, des silences, des regards. C'est par le regard qu'on peut vérifier si l'on a été compris. Les pauses et les silences sont aussi significatifs. L'expression orale : un rapport interactif entre émetteur et destinataire qui fait appel à une capacité de comprendre l'autre, produire des énoncés à l'oral dans toute situation de communication. Il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler et qui demande de surmonter des problèmes liés à la compréhension et à l'expression. Expression, communication sont indissociables ; je parle pour communiquer une idée. Communication : désigne à l'oral ou à l'écrit la verbalisation d'idées, de sentiments en vue d'échanger dans des situations données. Communiquer : c'est vouloir transmettre des informations à quelqu'un avec une intention et dans une situation de communication bien précise. Communiquer oralement c'est être capable d'utiliser la parole pour transmettre l'information, faire passer des messages au moyen du langage. Communiquer est aussi, échanger avec des signes verbaux et non verbaux. La communication non verbale : envoyer et recevoir des messages sans paroles. Elle est inévitable, elle véhicule de l'information. C'est un système de signes qui ne fait pas appel au vocabulaire (mots) mais qui permet la communication : expressions faciales, gestes, contact visuel, langage corporel.... Le verbal est le message lui-même, les mots transmettent des sens, des signifiants. Le non verbal véhicule du

signifié. Le paralangage est un paramètre de la communication non verbale, un facteur qui renvoie à la communication, il décrit des messages oraux non verbaux : la voix, l'intonation, la vitesse... Le non verbal renforce le message verbal, aide à comprendre ce qui est dit. Il est capital d'en tenir compte, d'apprendre aux étudiants à en user.

1-42- Les caractéristiques de l'oral par rapport à l'écrit:

La linguistique a permis un nouveau regard sur l'oral: l'oral n'est pas un écrit dégradé, il a son propre code avec ses propres marques (linguistiques et communicationnelles). Mais aujourd'hui la différence entre l'écrit et l'oral ne se situe plus dans les situations de communication: directe avec un locuteur présent pour les échanges oraux et différée avec un locuteur absent pour les échanges écrits. En effet les technologies de l'information et de la communication remettent en cause ces distinctions avec l'utilisation des répondeurs téléphoniques qui permettent un oral différé, avec internet qui utilise une communication écrite directe, à peine différée. La distinction concerne plutôt des types de discours et des pratiques discursives différentes.

1-43-1 Enseigner l'orale d'un point de vue théorique

- L'expression orale est une partie de la maîtrise de la langue, il s'agit d'une compétence transversale. L'oral est une composante du langage. Le langage est un fait social comme l'ont souligné Bruner et Vysotsk, l'enfant accède au langage dans le cadre d'une communication avec l'adulte, puis avec d'autres enfants. Le langage est lié à la socialisation, il ne peut y avoir d'apprentissage sans la médiation d'un être humain, d'un expert. La médiation seule permet la transmission (l'étayage selon Bruner), il ne s'agit pas simplement de transmettre mais de permettre à l'enfant de construire ses savoirs. Le langage participe aussi à la construction de son identité personnelle. Enseigner l'oral en mettant en place des échanges oraux va permettre à l'enfant de se construire son

langage. le langage permet de développer l'intelligence, chez le jeune enfant, le langage est au service de la pensée logique, la pensée se construit comme un langage intérieur à partir de verbalisations et d'échanges oraux.

- L'acquisition du langage commence très tôt, bien avant l'école, à travers les premières interactions échangées avec la mère, ce qui montre l'importance de l'environnement social. Et donc les enfants sont en situation inégale quand à la maîtrise de la langue, quand aux compétences langagières orales.

Ainsi il est du devoir de l'école de reconnaître les diverses manières de s'exprimer (liées à la famille, au quartier...) et d'enseigner l'oral pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle

1-44-les difficultés d'enseigner l'oral

Si l'oral est présent dans les pratiques de classe, il n'est pas souvent reconnu par les enseignants comme un objet d'apprentissage.

- La pratique de l'oral est transversale, il est présent dans toutes les disciplines et dans de nombreuses situations. Il est présent partout, il est donc difficile de l'isoler et d'en faire une discipline à part entière.

- La connaissance de l'oral n'est pas très grande et son fonctionnement spécifique n'est pas connu.

- L'oral est difficile à analyser et à évaluer. La complexité de l'oral (se référer à la ^{3ème} partie de ce mémoire) fait intervenir plusieurs paramètres et un travail sur l'oral nécessite un enregistrement, une réécoute, d'où un matériel technique d'enregistrement est nécessaire.

- L'oral implique l'individu entier: la production verbale n'est pas dissociée du corps, de la voix.

C'est toute sa personnalité, son corps, son apparence que le locuteur met en jeu. L'apprenant doit oser, d'où parfois un sentiment d'insécurité. De plus réécouter sa voix n'est pas toujours accepté par les élèves et les

enseignants eux mêmes.

1-45- La communication en classe de langue étrangère :

La communication est un moyen d'apprentissage. La classe est un lieu social particulier pour apprendre la langue étrangère. Elle est configurée de différentes façons, la configuration spatiale favorise l'interaction. La communication en classe de langue étrangère nous amène à parler des échanges verbaux, l'interaction entre enseignant / apprenant est directe. La communication en classe se caractérise par la finalité, on dit qu'il y a finalité externe, une finalité qui préexiste à la communication. Tout est orienté. La présence d'un contrat didactique entre l'enseignant et l'apprenant se justifie par le fait qu'ils sont réunis pour atteindre un objectif pour réaliser un projet qui est l'apprentissage de la langue. C'est ce projet qui va gérer la relation entre professeur / étudiant, l'enseignant va avoir des attentes envers l'apprenant et l'apprenant va avoir des attentes envers l'enseignant et va accepter de le suivre dans ces activités. On ne peut pas parler de la communication en classe sans faire référence au contrat didactique : en classe, je peux corriger les fautes à un étudiant mais je ne peux pas corriger les fautes à quelqu'un à l'extérieur parce que celui à qui je ne peux pas corriger, risque de perdre la face. Dans la classe de langue le professeur est en position haute et l'étudiant est en position basse par apport au savoir mais aussi par apport au rôle que joue l'enseignant en classe (il donne la parole, choisit le thème, il gère la communication...) l'apprenant est en position basse aussi par apport à la configuration de la classe (le professeur occupe une place topographique privilégiée sur l'estrade) mais lorsqu'il n'est pas en position haute, ça va encourager l'interaction en classe. La communication enseignant /apprenant est présentée sous forme question réponse : la question l'enseignant et la réponse de l'apprenant. L'enseignant ne demande pas de l'information mais il fait parler l'étudiant. Les apprenants participent

oralement et cette façon présente certaines limites dans la prise en compte **efficace du travail oral des étudiants. En classe le savoir est prioritaire par** apport à la communication, le professeur transmet le savoir sans rendre compte à la communication, cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, elle est présente par le silence des étudiants qui écoutent, par les gestes du professeur et par la langue qui est un moyen le plus évident, le professeur parle une langue, transmet un savoir. L'enseignant doit choisir les dispositifs qu'il met en place, choisir les moyens de les orienter. Avant de commencer à communiquer avec les étudiants, on vise les objectifs et les contenus pédagogiques de la communication

1-46-La production orale en interaction

Elle relève des deux activités de réception et de production qu'elle intègre en les articulant dans son fonctionnement. L'utilisateur de la langue joue alternativement, et parfois même simultanément, le rôle du locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs. Ensemble, ils construisent conjointement (en complémentarité, opposition, juxtaposition...) un discours conversationnel dont le sens se négocie au fil des échanges, suivant le 'principe de coopération', ainsi que le précise le Cadre commun. C'est donc la rencontre et l'articulation entre deux processus qui mettent en jeu l'activité de réception d'une part, l'activité de production, d'autre part, l'articulation entre deux discours qui se répondent l'un l'autre et se déploient sur un temps limité, suffisamment bref pour permettre d'opérer la distinction avec le monologue, qu'il nous faut questionner. Fugace, discontinu, entrecoupé d'hésitations, de pauses, de faux-démarrages et de reprises, le discours oral affiche des spécificités qu'il importe de prendre en compte. Il se construit, dans le cas de l'interaction, et pour chaque réplique, sur un temps précis, de courte

durée souvent, et renvoie à la capacité de l'interlocuteur à saisir les propos de l'autre, à anticiper, à réagir, en appelle à la vivacité tant du locuteur que du destinataire, vivacité qui, si elle peut se traduire par la rapidité de la réaction, relève à coup sûr de la pertinence du propos adressé en réaction aux paroles reçues, et selon l'intention de chacun.

1-47 -Les interactions enseignant-apprenant

Quelle que soit la place accordée aux dispositifs innés qui sous-tendent le développement des compétences de communication, orale ou écrite, les élèves et en particulier les enfants n'apprennent pas à communiquer et à parler tout seul. Les recherches des années 70-80 (cf. Rondal, 1983, pour une revue de question) effectuées sur un nombre important de langues, montrent que les parents - ou, plus largement, les personnes qui assurent la prise en charge des jeunes enfants, dans les différentes cultures sont sensibles à l'évolution des capacités de communication de leur enfant ; le langage qu'ils lui adressent est modifié pour de nombreux aspects (hauteur tonale, intonation, débit de parole, diversité lexicale, complexité syntaxique, fonctions du discours...). Le langage simplifié adressé au jeune enfant va progressivement se complexifier, selon l'évolution de celui-ci. Pour les élèves, c'est la même chose, au début, l'enseignant les prend en charge, les aide et les accompagne en utilisant un langage simplifié. Dès qu'il constate une évolution dans leur comportement langagier, il procédera progressivement à l'utilisation d'un langage plus complexe.

1-48-L'autonomie :

Selon le dictionnaire de didactique, (p.31) le terme « autonomie » désigne :- *la capacité de l'apprenant de prendre en charge son apprentissage.*

Dans une seconde acception, le terme autonomie est parfois utilisé en référence à l'apprentissage.

Enfin, dans les locutions autonomie linguistique, autonomie langagière, autonomie communicative, le terme d'autonomie fait référence à la capacité de faire face, en temps réel et de manière satisfaisante, aux obligations langagières auxquels on est confronté dans les situations de communications. Selon le dictionnaire de pédagogie le terme « autonomie » désigne « la capacité de régler par soi-même sa conduite selon des lois. La conquête de l'autonomie serait donc la prise de conscience des lois et l'intégration de ces lois dans un avenir personnel, dialectique entre liberté et contrainte.(...) L'autonomie intellectuelle sera définie comme la capacité à lire, à écrire, à utiliser les documents ou les instruments courants du travail exigé». Mais il n'y a pas d'autonomie possible sans cadre car on peut imposer quelque chose à l'apprenant avec des contraintes mais qui peuvent développer chez lui de l'autonomie. Il est à signaler que certains apprenants ont besoin de repères pour être autonome. Mais la véritable question est celle des finalités. Si un apprenant a pour objectif l'obtention d'un diplôme et si un autre vient pour travailler sa propre orientation, alors le niveau d'autonomie ne sera pas du tout le même et les rapports aux espaces / temps ne seront pas traités de la même manière. Donc le degré d'autonomie varie en fonction de l'âge mais aussi de la motivation. Et par là, on pourra dire que l'autonomie requiert de la maturité.

1-49-La motivation

Selon Le Petit Robert; la motivation : "En philosophie : c'est une relation d'un acte aux motifs qui l'expliquent ou le justifient. En psychologie « action » des forces (conscientes ou inconscientes) qui déterminent le comportement (sans aucune considération morale).Le petit Larousse en couleurs définit la notion de motivation comme suit : La motivation est l'ensemble des motifs qui expliquent un acte psychologiquement; facteur psychologique conscient ou inconscient qui incite l'individu à agir de

telle ou telle façon.

Les recherches dans le domaine de l'enseignement apprentissage confirment les liens forts entre le désir d'apprendre et la réussite ou l'échec de l'apprentissage notamment celui des langues. Le désir d'apprendre et cette disposition de la part de l'apprenant au regard de l'apprentissage s'intègre dans un concept digne d'être traité en particulier dans les champs didactique c'est le concept de motivation. " Dans ce cadre une définition de cette notion s'impose « la motivation en contexte scolaire est un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un apprenant a de lui même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but. »

Donc après cette description théorique des conceptions théoriques de l'oral dans ce chapitre nous pouvons le clouter en disant que l'enseignement de l'oral est un processus très complexe pour l'enseignant et un objet très lourde pour l'apprenant et il nous semble aussi que l'influence de la langue maternelle joue un grand rôle dans cette complexité, d'un autre coté les composantes linguistique de l'oral nous semble aussi très difficile à métriser, également nous avons remarqué que la place de l'oral n'est pas bien défini au moins dans les méthodes utilisées ,cette navigation rapide et cette conclusion nous mènent au ^{2ème} chapitre (le contexte soudains) de cette présente étude.

Deuxième chapitre

L'enseignement du français au Soudan

2-Contexte Soudanais

Le Soudan est un pays arabe d'Afrique du Nord. Le pays est bordé par la Libye et l'Égypte au nord, la mer Rouge, l'Érythrée et l'Éthiopie à l'est, le Tchad et la République centrafricaine à l'ouest et par le Soudan du Sud au sud. Cette position fait du Soudan un carrefour entre les pays africains et les pays arabes ; ce qui fait du Soudan un point d'intersection avec des pays très riches par leurs langues nationales ou officielles, par exemple, l'arabe, l'anglais et le français

2-1 Le cadre linguistique

Selon les linguistes, le nombre des langues utilisées au Soudan demeure une tâche difficile. Ces linguistes pensent que la difficulté de préciser le nombre exact des langues soudanaises est due à plusieurs raisons, notamment :

1. les linguistes ne se sont pas mis d'accord sur les définitions données aux termes « langue » et « dialecte » ; certains pensent que les dialectes sont des langues à part ;
2. l'interférence des tribus dans les frontières et que ces frontières ne sont pas bien définies entre les pays voisins.

2-2 La politique linguistique au Soudan

Depuis son indépendance, l'article relatif à la langue a également connu de nombreuses modifications dans les constitutions successives. Aucune mention spécifique n'avait été faite pour établir la langue officielle ou d'usage administratif. En effet, il faut signaler qu'aucune mention légale spécifique n'avait été faite pour établir une langue officielle ou administrative. En 1964, un texte fondamental comporte un article spécifique exprimant que l'arabe est la langue officielle du pays. Depuis cette date là les Constitutions continuent à porter des parlant des langues officielles comme celles de 1973, révisées en 1983. Cependant, en 2005 au moment de la signature de l'accord de paix à Niphasha, l'article portant sur la langue montre que l'arabe et l'anglais constituent à la fois les langues de l'administration et de l'enseignement supérieur. Mais, après la séparation du sud en juillet 2011, la langue arabe devienne la langue utilisée par le gouvernement soudanais dans tous les champs administratifs.

2- 3 -Le statut des langues au Soudan

La plupart des soudanais parlent la langue arabe parce que le statut de la langue arabe est dominante mais il existe autre langues régionales conservant une certaine importance au niveau local. Toutes les autres

langues sont parlées par des groupes comptant moins de cent mille personnes presque. Et avec le déplacement de la population rurale vers les zones urbaines, à cause de la sécheresse, de la famine, etc., cause un changement remarquable au paysage linguistique soudanais. Au niveau de l'éducation, le Soudan a connu plusieurs changements de statut de langue. Le statut de l'anglais comme première langue étrangère demeure incontesté depuis l'arrivée de la colonisation britannique en 1899, son statut de langue d'enseignement par contre est revu à partir des années soixante dans les écoles secondaires. Dans les années soixante-dix, date de la première réforme de l'éducation, l'arabe a commencé à prendre la place de l'anglais dans les secteurs primaires et secondaires reléguant l'anglais à la place de langue enseignée aux cycles intermédiaire et secondaire et véhicule d'enseignement dans certaines universités. Depuis 1990, la date de la deuxième réforme, l'arabe remplace l'anglais même dans les Universités au nom du « Mouvement d'arabisation ». Abubaker et Abumanga (1997) signalent que l'arabe emporte une large dominance sur l'anglais, sauf dans quelques écoles privées, ainsi que dans certaines facultés aux universités. En ce qui concerne le français, il nous semble qu'il a un statut privilégiée au Soudan particulièrement dans les établissements universitaires. D'autres langues étrangères comme l'allemand, le chinois et le russe sont enseignées au sein de la faculté des Lettres de l'Université de Khartoum.

2-4- Le système éducatif

Les études coraniques ont constitué la base de l'enseignement dispensé aux soudanais, l'enfant recevait dans des écoles coraniques des leçons religieuses. Une nouvelle forme d'école a été introduite lors de l'arrivée de la colonisation anglaise. En fait, l'école a été répartie donc en trois cycles de quatre ans chacun, à savoir :

le cycle primaire, le cycle secondaire. Ainsi la durée de l'enseignement

général est changée de onze ans au lieu de douze auparavant. Par contre, pendant la conférence de l'éducation qui a eu lieu à Khartoum du 17 au 21 février 2012, on a proposé de revenir au système de douze ans. Cette année retrouvée, n'est pas encore remise réellement au cursus. L'enseignement préscolaire est introduit pour deux ans, commençant ainsi la "scolarisation" de l'enfant soudanais à partir de l'âge de quatre ans dans ces cas. Dans la section suivante, nous allons donner des brefs notes de chaque étape de scolarisation.

2-4-1- L'école de base

Le curriculum de ce système est construit autour de certains thèmes comme : la religion, la langue, les mathématiques, l'homme et l'univers et les arts. Deux langues seulement interviennent dans l'enseignement de base au cours des trois cycles; l'arabe comme langue nationale et l'anglais en tant que première langue étrangère à partir de la cinquième. Une proposition d'enseigner l'anglais à partir de la quatrième année a été lancée pendant la conférence de l'éducation en 2012.

2-4-2- L'école secondaire

La durée des études dans l'école secondaire est de trois ans depuis les réformes de 1971 (reprises par la suite en 1990). En première et deuxième années du secondaire, vingt-deux matières devraient être enseignées, mais pour des problèmes techniques, les administrations dans les lycées choisissent d'enseigner les matières les plus importantes. En ce qui concerne l'enseignement des langues, les élèves étudient: l'arabe, l'anglais et le français facultatif. D'autres activités pédagogiques telles que la musique, le théâtre et les sports.

2 - 4-3-L'enseignement universitaire :

Au Soudan, il existe actuellement 26 universités publiques et 40 universités, collèges et instituts privés. Cependant dans un rapport

effectué par le département du français de l'université de Khartoum en 2012, le nombre des universités publiques citées est de 37 universités.

L'Université de Khartoum est le noyau de toutes les universités soudanaises suivi par l'université Islamique d'Omdurman, Université d'El-Neilein.

En 1971, une décision présidentielle donne la création du Ministère de l'Education supérieure. Des projets florissants d'élargissement de l'enseignement supérieur sont apparus. Ainsi, des établissements d'enseignement supérieur ont été créés à Khartoum et hors Khartoum. A Khartoum, comme L'institut de la technologie qui devienne l'université du Soudan, L'université de Juba au sud et celle d'Al-Jazzera au centre ont été ainsi inaugurées comme premières universités régionales au Soudan. Des projets d'ouverture d'autres universités à l'ouest, à l'est et au nord du Soudan son réalisées. Ainsi, l'aide du peuple a été convoquée pour participer à la création des établissements privés pour l'enseignement supérieur. L'université Alahfad pour les filles est ainsi créée par l'aide de Monsiuer Babikr Badri, puis l'université Al-Ahlya a été créée en 1986, comme première université privée au Soudan. La période allant (de 1990 à 2002), est considérée comme une révolution au niveau de l'enseignement supérieur. En 1990 une Conférence Nationale sur l'Enseignement Supérieur a eu lieu à Khartoum. Les résultats de cette conférence ont agrandi le nombre des universités soudanaises de 5 à 26 universités publiques avant la séparation de Soudan du sud. Chaque établissement universitaire soudanais a ses propres critères de choix d'admission fondés sur la moyenne de notes obtenue au La durée des études aux universités varie selon le programme choisis par l'étudiant. Le programme de diplôme intermédiaire dure deux à trois ans. Celui de licence dure de quatre ou cinq ans à six ans Il existe également des programmes de maîtrise et de doctorat dans les anciennes universités

telles que l'Université de Khartoum, l'Université du Soudan, l'Université d'al-Neilein...

La manque d'enseignants qualifiés, à cause de l'immigration des professeurs soudanais à l'étranger, en raison de circonstance économique et des revenus très limités des professeurs.

2- 5-L'enseignement des langues vivantes au Soudan

Les nécessités de l'ère moderne et l'obligation d'accéder aux informations et aux données de toute nature, a rendu le besoin d'apprentissage des langues vivantes impératif, cela peut être montré par les chiffres croissants des nouveaux apprenants de tous horizons. Il convient de relever que cette augmentation du nombre des apprenants d'une langue étrangère qu'elle soit, tient à des circonstances telles que:

Les besoins de communiquer avec un monde extérieur ;

Les banques de données et d'informations plus facilement accessibles au grand public dans les langues internationales ;

La nécessité d'être muni sur les doubles plans linguistiques et culturels, en vue d'exploiter de façon optimale les sources d'informations variées désormais disponibles en plusieurs langues internationales. Poussé aussi bien par le phénomène de la mondialisation que par des visées d'expansion sociale et économique, le Soudan a besoin de se tourner vers l'extérieur tant pour son commerce que pour l'acquisition ou le transfert des nouvelles technologies attendues pour son ascension économique. Le citoyen soudanais a, donc, besoin de maîtriser non seulement l'arabe mais aussi d'autres langues étrangères, notamment l'anglais et en le français.

2- 5-1- L'enseignement de l'anglais

L'anglais est une langue coloniale au Soudan. C'est pourquoi l'anglais a obtenu le double statut de langue officielle et de langue d'enseignement de 1889 jusqu' à 1956, l'année où le pays a obtenu son indépendance. Par

la suite, l'arabe classique a remplacé l'anglais en tant que langue officielle, mais cette dernière langue a conservé ses prérogatives dans l'enseignement jusqu'en 1966. À partir de cette année-là, l'arabe a remplacé l'anglais dans plus d'une centaine d'établissements d'enseignement au primaire et au secondaire. L'anglais est devenu une langue seconde enseignée à ces deux cycles du secondaire et un véhicule d'enseignement dans certaines universités. Même dans les universités où l'anglais était auparavant la langue d'enseignement, l'arabe remplit actuellement cette fonction. C'est aussi à la même époque que le français a été introduit au niveau secondaire.

Depuis 1966, l'anglais a été graduellement remplacé par l'arabe classique. Cependant, l'anglais a continué d'être important comme langue d'enseignement dans les écoles privées et dans le système public dans le sud du pays. Aujourd'hui, l'anglais n'est plus la seule langue européenne privilégiée. Il est un peu concurrencé par le français comme langue seconde.

2-5-2-Le français

Au Soudan, le français représente la deuxième langue européenne après l'anglais. Il est parlé depuis longtemps à l'ouest et au sud du pays, ainsi que dans les régions voisines des États francophones limitrophes: le Tchad et la République centrafricaine. Le français est enseigné aux niveaux secondaire et universitaire, dans les centres culturels français ainsi que dans les établissements privés. Le Soudan a commencé à intégrer le français dans son système d'éducation au cours des années 1950. En 1955, l'enseignement du français a débuté dans deux universités: l'Université du Caire à Khartoum et l'Université islamique à Omdurman. En 1960, le français fut introduit à la Faculté des lettres de

l'Université de Khartoum où le département de français attribue une licence générale ou spécialisée avec un programme de maîtrise et de doctorat. Depuis 1965, le français est dispensé à l'École normale supérieure d'Omdurman, qui est devenue en 1974 la Faculté de pédagogie.

En 1970, le français fut introduit dans l'enseignement secondaire; il fait partie des cours obligatoires pour les élèves du secondaire. Depuis les dix dernières années, de nombreux établissements privés et plusieurs alliances françaises offrent des cours de français pour adultes. (Haut Conseil de la Francophonie, 1998: p 58). Au cours de dix dernières années, soit depuis les années 2000, force est de constater qu'il existe une augmentation importante du nombre d'établissements privés enseignant le français. Cette situation peut s'expliquer par le fait que le Soudan ressent le besoin de communiquer avec les pays africains francophones voisins. L'intérêt du Soudan pour le français est surtout d'ordre économique : encourager les pays francophones à investir dans le pays. Déjà, de nombreux organismes internationaux et d'établissements d'enseignement privés installés au Soudan emploient le français: la Banque franco-Soudanaise, la Banque des pays arabes, les hôtels, les ambassades des pays francophones, etc. C'est pourquoi le gouvernement soudanais encourage l'apprentissage du français. Cela étant dit, c'est essentiellement dans l'ouest du pays que le français est parlé, c'est-à-dire aux frontières avec les pays francophones de la région, le Tchad, la République centrafricaine. Par ailleurs, à la fin des années 1990, le gouvernement de Khartoum a demandé d'adhérer à l'Organisation internationale de la Francophonie. Toutefois, la répression politique et la crise du Darfour sont venues remettre en question cette participation du Soudan au sein de la Francophonie. Mais la question reviendra dans l'actualité un jour,

lorsque le Soudan sera capable d'assurer la protection de sa population civile.

2-5- 3-Le français dans les universités soudanaises

Il est important de signaler qu'il existe trois types de départements de français dans les universités soudanaises:

1. Les départements de français dans les facultés des lettres, où les apprenants font des études de langue et de littérature française sans recevoir une formation pédagogique pour enseigner le français.
2. les départements de français dans les facultés de pédagogie, où les apprenants sont formés pour enseigner le français;
3. les départements qui ne sont pas spécialisés en français mais qui l'enseignent en tant que matière complémentaire dans leurs programmes.

Il est à noter aussi que nous sommes intéressées par les deux premiers types de facultés : les facultés des lettres et celles de pédagogie. Au Soudan, le français est enseigné dans 23 facultés, réparties dans dix-sept universités dont dix à l'Etat de Khartoum et sept en province. Il est important de signaler que 76.5% de ces établissements sont publics et 23.5% sont privés ou semi-privés. Par ailleurs, la plus part des universités provinciales sont toutes publiques.

Dans les lignes ci-dessous, nous citons des établissements où le français est enseigné

2-5-3-1-Les universités publiques à Khartoum:

Le français est enseigné à Khartoum dans six universités publiques qui sont les suivantes :

L'Université de Khartoum (deux départements).

L'Université Islamiques d'Omdurman (deux départements)

L'Université du Soudan (deux départements).

L'Université d'El-Neilein.

L'Université de Bahri

L'Université du Saint Quran à Omdurman (deux départements).

2-5-3-2-Les établissements privés ou semi-privés à Khartoum:

Les établissements privés qui enseignent le français à Khartoum sont :

L'Université à al-Ahlya.

L'Université Nationale al-Ribat.

La Faculté al-Salam pour les langues.

L'Université semi-privée est :

L'Université Internationale d'Afrique. (Deux départements)

Les universités situées en province:

En province soudanaise, sept universités publiques assurent l'enseignement du français, à savoir :

L'Université de Shendi.

L'Université de Kordofan.

L'Université du Quran à Wad-Madani. (Deux départements)

L'Université de Nyala.

L'Université d'Al-Jazzera.

L'Université d'Al-Délange.

L'Université de la Mer-Rouge.

Dans les pages suivantes, nous allons présenter la situation d'enseignement/apprentissage du français ainsi que le programme de chaque établissement. En mettant l'accent sur la faculté des Lettres de l'Université de Shendi, parce qu'elle va nous servir comme terrain d'étude dans notre recherche.

2-5-3-3 -L'Université de Khartoum :

Le français est enseigné dans deux facultés à l'Université de Khartoum,

La Faculté des Lettres ;

La Faculté de pédagogie.

La Faculté des Lettres de l'Université de Khartoum :

Le français a été introduit dans cette faculté au sein du département des langues européennes en 1962. Le professeur A. Altayeb, alors doyen de la Faculté des Lettres, avait introduit l'enseignement du français comme matière au sein de ce département. Deux ans plus tard un département autonome au sein duquel l'enseignement/apprentissage du français a connu un vrai essor est construit. Ce département dispense du savoir linguistique en français (grammaire, phonétique, linguistique, littérature, etc.) qui donne accès au Diplôme de B.A. générale après quatre ans et une année supplémentaire pour les meilleurs qui obtiennent un diplôme spécialisé (Honours Degree), préparatoire à la Maitrise et au Doctorat en littérature et en F.L.E. Depuis l'année 2009, le département de français fait partie de la section des langues au sein de la Faculté des Lettres, repartie désormais en deux grandes sections :

-La section des langues ;

-La section des sciences humaines.

Les langues enseignées dans cette faculté sont : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, le français, et le russe. Un projet d'introduction d'espagnol est en train d'être négocié.

Les objectifs d'enseignement du français dans ce département peuvent se résumer à :

. Dispense des connaissances sur les différentes composantes de la langue française (syntaxe, morphologie, phonétique)

Introduction aux aspects de la civilisation et la culture française.

Initiation à la traduction bilingue

Introduction à la littérature française et francophone

Préparation à la vie professionnelle (français commercial, terminologie didactique du F.O.S.) etc.

2-5-3 -4 La Faculté de pédagogie de l'université de Khartoum :

Le noyau de cette faculté créée en 1966 est l'École Normale Supérieure d'Omdurman son objectif est de former des futurs enseignants pour les écoles secondaires.

Le département de français dans cette faculté offre une formation linguistique basée sur le manuel "le Nouveau Sans frontières" avec des cours de littérature et de linguistique, ainsi qu'une formation pédagogique en sciences de l'éducation en psychologie et en méthodologie d'enseignement.

2-5-3-5 L'Université Islamique d'Omdurman:

Réunis d'abord avec l'anglais au sein d'un même département en 1973, le français s'est constitué un département autonome à la faculté des lettres de cette université en 1978. Cette faculté contient deux départements séparés, un pour les garçons et un autre pour les filles.

Le diplôme de B.A. général en français est obtenu au terme de quatre ans d'études, non seulement de français, mais aussi de sciences religieuses. En effet, l'objectif de l'enseignement du français, dans cette faculté, est de former des apprenants capables de diffuser l'Islam et de le défendre. Le manuel utilisé dans l'enseignement de français de base est "le Nouveau sans frontières" dans les deux départements.

2-5-3-6- L'Université du Soudan :

Dans la section de Secrétariat de l'Institut Polytechnique qui est le noyau de cette université, l'enseignement du français a été introduit en 1970. Quand cet institut devient l'Université du Soudan, un autre département de français a vu le jour au sein de la Faculté de pédagogie en 1995, dont l'objectif est de former les futurs enseignants du secondaire. A la naissance de la faculté des langues dans cette université, une section française s'est aussi créée en 2000. Ainsi, nous focalisons l'enseignement du français dans les deux Facultés, celle des langues et celle de pédagogie.

Dans la faculté de pédagogie, le programme consiste des cours de français de base en utilisant Connexions. Des cours de linguistique, de littérature, et de méthodologie d'enseignement sont disposés pour former les futurs enseignants. Au bout de quatre ans, l'étudiant obtient le B.A.

Dans le programme de la faculté des langues, le français de base est enseigné à travers le manuel Connexions. Le cursus contient aussi des cours de linguistique, de littérature, de FOS et de traduction.

2-5-3-7 L'Université d'El-Neilein :

Le français en première année avait initialement un statut de langue général et commun, les apprenants suivaient alors des cours de trois heures par semaine, configuration qui a connu des changements à partir de 2002, date à laquelle le cursus a été modifié et il a été possible de choisir le français comme spécialisation de la première année. Ce département, après l'adoption du manuel Connexions en 2011, vient de mettre en vigueur un nouveau cursus pour l'enseignement du français.

2-5-3-8L'Université de Bahri

Le français dans cette université est enseigné à la Faculté des Lettres. En première année, il est enseigné parmi d'autres matières, telles que l'arabe, l'anglais, le russe et la géographie et ceci a raison de trois heures par semaine. Le nombre total des étudiants en première année pourrait arriver à 450, mais à partir de la deuxième année, le département choisit au moins trente apprenants destinés à se spécialiser en français comme langue étrangère, grâce à un programme concentré sur les aspects linguistiques à partir du "Nouveau sans frontières" et "Connexions", la phonétique, la grammaire ainsi que sur la littérature pour les niveaux avancés.

2-5-3-9L'Université Internationale d'Afrique :

Cette université a un statut différent par rapport à d'autres universités soudanaises, elle n'est ni publique ni privée, car elle est université

publique avec une administration privée et La majorité des apprenants de cette université ne sont pas soudanais, ils viennent des pays africains ou asiatiques. Certains étudiants viennent des pays francophones, c'est pour cela que l'enseignement du français dans cette université a un statut particulier.

Le français est enseigné dans cette université au sein de la faculté des langues étrangères, cote à cote avec l'anglais. Cette faculté donne une base linguistique en français ou en anglais aux étudiants venants des facultés des lettres, de pédagogie, économie et de loi islamique. Les débutants ont un accès au français général à partir de méthode "le Nouveau Sans Frontières" et " Connexions". Les avancés font des cours de littératures et des textes non littéraires. Les deux groupes doivent avoir un cours de textes islamiques.

2-5-3-10 L'université de Saint Coran a Omdurman :

Cette Faculté enseigne le français depuis 2008, dans le cadre de la faculté des langues ou on enseigne deux langues européennes (l'anglais et le français), deux langues asiatiques (le chinois et le turc) et deux langues africaines à préciser ultérieurement.

Le programme de français ressemble à celui de la faculté des Lettres de l'université de Khartoum. Sauf que le manuel adopté ici est connexion. Le français est enseigné à raison de 16 heures par semaine dont six heures sont consacrées au travail de laboratoire en première et deuxième année. En plus de cours de littérature et de linguistique, l'étudiant est initié à la civilisation islamique en français. Au bout de quatre ans d'études, l'étudiant aura son B.A. général.

2-5-3-11-L'Université d'Al Ahlya à Omdurman :

Cette université est la première université privée qui a enseigné le français depuis 2001 au sein de sa faculté de lettres. Les étudiants se spécialisent en français dès la première année. La méthode utilisée est le

"Nouveau Sans Frontières". Le programme est porté sur les aspects linguistiques du français, la littérature française et la traduction. Cette université délivre le B.A général à ses apprenants au bout de quatre ans d'études.

2-5-3-12- L'université nationale d'al-Ribat :

Créée en 2004, cette université a pour objectif de former des policiers avec une connaissance académique dans des domaines différents. Le français a été introduit au sein de la faculté des langues et de traduction en 2008. L'objectif de cette faculté est de former des traducteurs en : arabe/ anglais, ou arabe/français. Le programme de cette faculté consiste en quinze cours de langues française et cinq cours de traduction.

2-5-3-13 La Faculté d'al-Salam pour les langues :

Le français est enseigné dans un département autonome au sein de cette Faculté privée créée en 2006. L'objectif de cette faculté est de former les apprenants en langue française, après quatre ans d'étude, la faculté délivre le B.A. général. La faculté organise aussi des cours à court terme en langues (française ou anglaise) pour les différents établissements. Le manuel utilisé pour enseigner le français de base est le Connexions.

2-5-3-14- L'université de Kordofan du Nord (El Obeid) :

En 1999, le département de français de la faculté des lettres est ouvert dans cette université. Le français y est enseigné en adoptant le même programme que l'Université de Khartoum. Le manuel utilisé pour enseigner le français de base est Connexions et le Nouveau Sans Frontières, à raison de huit heures par semaine pour la première et la deuxième année.

2-5-3-15- L'Université du Saint Coran et des études islamiques (Wad madani)

En 1997, un département de français à été crée à Wad Madani au sein de la faculté de pédagogie de l'université du Saint Coran. Dès la première

année, le français est enseigné à raison de six heures par semaine et les objectifs d'enseignement envisagés sont les mêmes que ceux de l'Université islamique d'Omdurman.

2-5-3-16- L'Université de Nyala :

Le département de français à l'université de Nyala a été créé en 2000 au sein de la faculté de pédagogie pour former les futurs enseignants du secondaire. En effet, le français joue un rôle prépondérant dans les échanges commerciaux à l'ouest du Soudan en raison de la position géographique de Nyala qui se trouve dans une région limitrophe des deux pays francophones: la République Centrafricaine et le Tchad.

2-5-3-17- L'Université d'al-Jazeera :

La Faculté de pédagogie de l'Université d'al-Jazeera a trois branches situées dans trois villes: al-Kamleen, al-Hasahisa et Hantoub. Le français est enseigné au sein de la faculté de pédagogie de Hantoub, une faculté exclusivement réservée aux filles pour des raisons politiques et administratives. Les deux autres branches admettent des garçons et des filles, mais le français n'est pas figuré parmi les programmes enseignés. Le noyau du département de français a été créé en 1999 mais l'inauguration réelle a eu lieu en 2007. Ce département est censé former des enseignantes pour les lycées. Le manuel utilisé pour fonder la connaissance de base en français est le Campus. Avec les sciences pédagogiques. Cette faculté enseigne le FOS, la littérature, la linguistique ainsi que la traduction.

2-5-3-18- L'université d'al-Dalange :

Située à l'ouest du Kordofan, cette université a été créée en 1991. Le français est introduit en 2007 au sein de la faculté de pédagogie. Les apprenants sont censés enseigner le français, alors, en plus des cours de français de base, introduit à partir du manuel Connexions, le programme de cette faculté contient des cours de littérature, de linguistique en

français ainsi que des cours de sciences de l'éducation, de psychologie d'histoire.

2-5-3-19-L'université de la Mer Rouge :

C'est le département de français le plus jeune. Il est créé en 2010 au sein de la Faculté des lettres et Sciences humaines de cette université. La première promotion comptait douze étudiants.

2-5-3-20-L'Université de Shendi

Puisque l'échantillonnage de notre recherche est un groupe des étudiants de département de français de la faculté des lettres dans cette université nous allons détailler un peu.

En 1994 une décision présidentielle vient d'établir l'université de Shendi qui se compose de 11 facultés et l'année 1997 voit la mise en place d'un département de français au sein de la faculté des Lettres, discipline dispensée deux heures par semaine à tous les apprenants de cette faculté. En effet, le français est obligatoire en première année de la faculté des Lettres et la spécialisation dans cette discipline est initiée pour ceux qui vont choisir le français comme matière de spécialisation en 2005 la spécialisation devient dès la première année de bureau d'admission. Les apprenants doivent passer quatre ans d'étude afin d'obtenir la licence en langue française le total des étudiants cinquante étudiants pour l'année académique.

2-5-3-20-1-Les objectifs

Le département vise à contribuer et à diffuser le français en tant que langue des lettres, de culture et de pensée ayant un statut international et régional.

-Former des étudiants capables de communiquer et acquérir des connaissances en français -Former des étudiants formés de français ce qui les aide à supporter le Soudan au niveau régional et international

2-5-3-20-2-le programme de département

Année	Semestre	Cursus	Temps
Première année	1	Français langue de base	6
		Grammaire	2
	2	Français langue de base	6
		Grammaire	2

Année	Semestre	Cursus	Temps
Deuxième année	3	Français langue de base	6 h
		Réflexion grammaticale	3 h
		Approche globale des textes écrits	3h
		Communication pratique	3h

--	--	--	--

Année	Semestre	Cursus	Temps
Deuxième année	4	Français langue de base	6h
		Lecture	3h
		Documents authentiques	3h
		Résumé	3h

Année	Semestre	Cursus	Temps
Deuxième année	5	Grammaire française	3h
		Grammaire appliquée	3h
		Expression orale	3h
		Expression écrite	3h
		Textes non littéraires	3h

Année	Semestre	Cursus	Temps
Troisième année	2	Linguistique	3h
		Initiation à la littérature	3h
		Textes non-littéraire	3h
		Expression écrite	3h
		Expression orale	3h

Année	Semestre	Cursus	Temps
Quatrième année	1	Analyse textuelle	3h
		Méthodologie de la recherche	3h
		Initiation à la traduction	3h
		Littérature française	3h
		expression écrite	3h

Année	Semestre	Cursus	Temps
Quatrième année	2	Analyse textuelle	3h
		sociolinguistique	3h
		Littérature africaine	3h
		Traduction	3h
		Dissertation	

Année	Semestre	Cursus	
Quatrième année		Analyse textuelle	

Nous remarquons qu'il n'ya pas des cours indépendants pour la compréhension orale ni d'écrites et l'expression orale s'enseigne au

troisième, cinquième, et sixième semestre et nous croyons que le temps consacré à l'expression orale est insuffisante et ça témoigne la faiblesse que nous avons remarqué chez les apprenants.

2-5-3-20-3-la manuelle utilisée

Le département adopte (le Nouveau Sans Frontière1) comme manuelle d'enseignement dans les deux premières années.

2-5-3-20-4-les enseignants et leurs formations

La formation continue désigne l'ensemble des actions et des activités dans lesquelles les enseignantes en exercice s'engagent de façon individuelle et collective en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle. La formation continue repose sur une variété de moyens, soit la formation par les collègues, la formation à l'université, la recherche-action, les colloques et les congrès, les stages en entreprise et le partage d'expériences pédagogiques. Autant de moyens qui représentent un éventail de possibilités permettant d'adapter la formation continue aux traits distinctifs des milieux scolaires. Tous ces moyens seront nécessaires afin de répondre à de nouveaux défis comme l'avancement des connaissances, l'évolution des effectifs scolaires et du marché du travail, l'émergence de nouvelles attentes de la part des parents et les changements qui ont cours dans le système d'éducation. Plus que jamais, les enseignantes et les enseignants devront acquérir et développer des compétences tout au long de leur carrière.

Quatre professeurs assurent l'enseignement de français dans le département trois sont spécialisée en linguistique, littérature, didactique de FLE tous les trois ont eu les chans d'avoir une formation initiale et contenu en didactique de FLE en France.

2-5-4-L'expression orale enseignement/évaluation

L'expression orale s'enseigne en troisième semestre en aspect dialogique en adoptant l'ouvrage (Guide pratique de la communication) écouter les dialogues ensuite pratiquer les en groupes et la durée est 3heure par semaine à la fin de semestre les étudiants doivent passer un examen écrit et un autre oral. En cinquième semestre les étudiants étudient un niveau intermédiaire écoute compréhension réexpression discuter créer des situations de communication en 3h par semaine et ensuite ils vont passer les deux examens. Finalement en sixième semestre les étudiants vont avoir un niveau avancée c'est de préparer un exposé orale faire des interventions ou des échanges collectivement et individuellement pour passer les deux examens, l'évaluation est basé sur la compréhension, l'expression, la prononciation ça veut dire qu'il faut utiliser les grilles d'évaluation soit de DELF/DALF ou les descripteurs de CECRL pour une évaluation exacte.

Donc à la fin de ce passage nous pouvons dire que l'interférence langue/dialecte a un effet négatif sur l'enseignement des langues étrangères notamment le français et la variation des programmes du français aux universités soudanaises n'aura pas des égaux, en plus le programme du français à l'université de Shendi demande une actualisation rapide.

Troisième chapitre

Analyse du test

3-L'évaluation de l'expression orale.

L'évaluation est un domaine fort et complexe où entrent en jeu différentes variables tant humaines que pédagogiques. Il n'existe pas de réelle réponse miracle, chaque méthode d'enseignement privilégiant tel ou tel type d'évaluation dans un but précis. Cependant, il est possible de mettre en place des référents afin de reconnaître selon des équivalences de niveaux les acquis des apprenants, et ce quelle que soit la méthode d'évaluation utilisée. Les échelles de niveaux, les tests et les certifications en français langue étrangère sont innombrables: examens de fin d'études secondaires, examens universitaires différents selon les systèmes éducatifs, évaluation propre à chaque structure d'enseignement de FLE, tests d'entrée dans les universités, Si ces évaluations ont le mérite d'exister et sont indispensables, elles ne sont pas toujours fondées sur une échelle commune de niveaux et n'ont pas toujours une reconnaissance autre que locale. Nous allons présenter dans ce chapitre l'un des principaux tests, et échelles de niveaux utilisés en français langue étrangère et ayant une identification internationale, dans la mesure où ceux-ci servent de référence aux reconnaissances d'acquis linguistiques et langagiers le CECR .concernant le

Soudan il nous semble que peu d'établissements qui adoptent ce systèmes d'enseignement des langues notamment l'évaluation de l'oral et ça peut être difficile de contextualiser ce programme c'est accuse de la contradiction des systèmes éducatifs et des programmes d'études et des objectifs d'enseignement dans les différents établissements et dans les différents départements de français dans les universités soudanaises et pour arriver à des résultats réelles nous avons décidé de préparé le test selon le DELF niveau B1 de CECR .

3-1-Le cadre européen commun de référence

Le cadre européen commun , comme le spécifie le projet 2 d'une proposition de cadre de 1996 a pour but de :

- « - promouvoir et faciliter la coopération entre les établissements d'enseignement de différents pays
- asseoir sur une bonne base la reconnaissance des qualifications en langue
- aider les apprenants, les enseignants, les concepteurs de cours, les organismes de certifications et les administrateurs de l'enseignement à se situer et à coordonner leurs efforts »

En ce sens, le cadre « spécifie toute la gamme des savoirs linguistiques, des savoir-faire langagiers et des emplois de la langue. Il distingue les diverses dimensions considérées dans la description d'une compétence langagière, et fournit une série de points de référence niveaux ou échelons permettant d'élaborer

les progrès de l'apprentissage .Chaque compétence est détaillée avec soin dans toutes les possibilités d'utilisation de la langue, utilisation familiale, quotidienne ou professionnelle. Plusieurs échelles sont décrites en fonction des compétences : les compétences langagières, c'est-à-dire la communication orale et écrite, sont décrites en termes de réception, d'interaction, de production et de médiation ; les compétences de performance langagières sont détaillées selon des critères d'étendue, de correction, d'aisance, d'interaction et de cohérence. Chacune de ces sous-catégories est elle-même décrite et détaillée avec soin. Le Cadre, on le voit, est un outil complet et exploitable tant pour l'enseignement (élaboration de progressions, de curricula, d'outils...) que pour l'évaluation (mise en place de tests et de certifications). Cependant si son but est de présenter une échelle de référence commune, il n'est pas de prôner la mise en place d'un test unique ou d'une seule certification. Mais le fait que les systèmes d'évaluation s'appuient sur le Cadre pour l'élaboration des épreuves et des niveaux permet d'apporter une reconnaissance européenne sinon internationale des acquis des apprenants. L'échelle générale de référence, dont la réalisation se fonde sur différentes échelles existant.

3-2-1- **Utilisateur élémentaire :**

Niveau introductif ou de découverte : A1

Le locuteur est capable de :

utiliser des phrases très simples

comprendre et utiliser le français de la vie quotidienne
se présenter et présenter quelqu'un

3-2-2-Niveau intermédiaire ou de survie : A2

Le locuteur est capable de :

communiquer dans des situations ayant un rapport avec sa vie sociale et professionnelle

décrire des personnes, des lieux, des objets, sa formation...

3-2-3- Utilisateur indépendant :

Niveau seuil : B1

Le locuteur est capable de :

comprendre un langage standard et les points essentiels dans des situations concrètes

communiquer dans les différentes situations linguistiques de voyage

produire un discours simple et cohérent ayant un rapport avec sa vie sociale et professionnelle

raconter, décrire, expliquer

3-2-4-Niveau avancé ou indépendant : B2

Le locuteur est capable de :

comprendre les points essentiels d'un texte complexe ou d'une discussion dans un domaine professionnel spécialisé.

Communiquer avec aisance et spontanéité, de manière cohérente et détaillée

donner son avis, justifier

3-2-5- Utilisateur expérimenté :

Niveau autonome : C1

Le locuteur est capable de :

comprendre des textes longs et complexes

comprendre les sens implicites

s'exprimer de manière courante, spontanée, cohérente et structurée

3-2-6-Niveau de maîtrise : C2

Le locuteur est capable de :

comprendre et s'exprimer sans aucun effort comme un locuteur

Natif.

3-3-Les descripteurs de CECR

3-4-Le public testé

Comme échantillon nous avons choisi un group des apprenants de troisième année à la faculté des lettres à l'université de Shendi c'est parce que ce niveau correspond le niveau B1 de CECR ces apprenants sont venu des régions différents ça veut dire que il ya parmi eux ceux qui sont doués en arabe en anglais et par contre il y en d'autre qui souffrent de l'anglais cette influence d'anglais tire ces ombres sur l'apprentissage de français d'autre part nous avons remarqué qu'il ya des apprenants qui ont des dialectes alors cette interférence a créé une situation de manque de satisfaction chez les apprenants et les enseignants ,ce groupe des apprenants a passé 104 heures selon le programme de département ils ont étudié différents cursus parmi lesquels la communication pratique en troisième semestre puis l'expression orale en cinquième ensuite l'expression orale en sixième semestre alors cette progression systématique enchaînée devrait avoir des résultats au moins sur l'oral mais ça ne se voit pas parmi les apprenants nous avons déjà montré que cette étude a comme objectifs de découvrir les raisons de ces problèmes donc selon les hypothèses que nous avons proposées et selon les descripteurs d'évaluation de CECER nous allons

préparé le test .

Test

Niveau B1

3-5-Ce test est divisé en trois parties sa durée est de 10-15 minutes

La première partie questions directes 2-3 m

Parlez nous de vous?

Parlez nous de votre famille?

Quelle sont vos intérêts personnelles?

Parlez nous de vos activités quotidiennes?

Où avez- vous passé vos dernières vacances?

Qu'est ce que vous aller faire plus tard?

Deuxième partie

Interaction en forme des questions

Jouer un rôle d'après l'un des deux documents 3-5m

Annulation

Vous avez rendez-vous avec un collègue dans l'après-midi.

Malheureusement, depuis hier vous avez la grippe et vous ne pouvez pas

venir. Vous l'appellez pour annuler le rendez-vous.

L'examineur joue le rôle du collègue

Retard

Vous avez rendez-vous avec un collègue. Vous arrivez avec plus d'une heure de retard. Votre collègue semble énervé, vous essayez de le calmer en lui expliquant les raisons.

L'examineur joue le rôle du collègue

Troisième partie

Expression d'un point de vue d'après un document tirée soulignez le thème soulevé par le document en répondant à des questions posées avec 5-7m (10 minutes de préparation)

Formation professionnelle

C'est l'un des deux gros dossiers sur la table. Le gouvernement a précisé plusieurs fois ce qu'il attend de cette réforme. « La formation bénéficie trop peu aux demandeurs d'emploi et aux salariés qui en ont le plus besoin, comme les seniors », rappelait vendredi dans Le Figaro le secrétaire d'État à l'emploi. Pour lui, le seul objectif doit être « de permettre aux chômeurs de retrouver un emploi, aux salariés de conserver le leur et d'améliorer leurs compétences, aux entreprises d'améliorer leur compétitivité ». D'après Marc Landré, Le Figaro, 15/12/2008

L'égalité hommes / femmes au travail

Aujourd'hui en France, plus de 46 % des emplois sont occupés par des femmes dont près de 80 % âgées de 20 à 50 ans participent activement à

la vie économique du pays. Pourtant, malgré le vote en 1983 de la loi Roudy sur la non-discrimination entre les sexes dans tous les domaines concernant les relations du travail, d'importantes inégalités perdurent entre les femmes et les hommes dans la recherche d'emploi et dans la vie professionnelle.

3-6-Analyse de test

Comme nous avons déjà montré que ce test est préparé selon le niveau du DELF B1 et il se compose de trois parties, entretien dirigé, interaction en forme des questions et expression d'un point de vue. Nous avons testé les apprenants individuellement selon le temps déterminé, dix candidats de troisième année ont passé ce test alors maintenant nous sommes arrivés à faire cette phase qui est la plus importante dans ce travail, c'est l'analyse des données qui se fait selon l'évaluation de DLE en utilisant la grille d'évaluation, en réécouter le test on donne les points qui sont de

0-5 et le totale de test est 25 points alors nous allons remarquer la faiblesse des apprenants dans les trois parties et ce qui est très important c'est de mettre l'accent sur l'ensemble des trois parties de l'épreuve particulièrement le lexique, la morphosyntaxe et la maîtrise de système phonologique et ces trois éléments nous intéressent beaucoup, ça veut dire que cette analyse se fait en deux parties d'abord l'analyse de trois premières exercices, ensuite une analyse selon les hypothèses que nous avons déjà proposée.

3-6-1-analyse direct du test

Candidat n° 1

Entretien dirigé

Concernant le premier candidat nous avons trouvé qu'il peut parler de soi avec une certaine confiance aussi il peut aborder sans préparation un échange d'un sujet familier avec une confiance remarquable.

Exercice en interaction

Pour cet exercice le candidat rencontre des difficultés au niveau de l'interaction et croyons que c'est un problème d'adaptation, par contre il peut s'exprimer directement dans les actes de parole à la situation sans faire des pauses .mais pour répondre à des sollicitations de l'interlecture confirmer ou commenter le candidat ne fait des pauses pour adopter ce type d'exercice

Exercice d'expression d'un point de vue personnelle

Dans cet exercice nous avons remarqué que c'est un peu difficile pour le candidat de parler d'une manière simple et directe sur un sujet à développer ça veut dire qu'il ne peut pas expliquer clairement les idées principales d'une réflexion personnelle et il ne peut pas relier les éléments d'un sujet déterminé cet-à-dire ça se varie d'un exercice à une autre nous allons voir cet analyse en chiffres.

Donc après cette analyse directe nous avons trouvé que ce candidat a des

difficultés au niveau de l'exercice de l'expression d'un point du vue personnel par rapport aux autres exercices.

3-6-2-Candidat n° 2

Entretien dirigé

Nous avons trouvé que ce candidat peut parler de soi avec une certaine aisance en donnant des informations et des explications relatives à ses centres d'intérêts, ses projets et ses actions aussi il peut aborder sans préparation un échange d'un sujet familier avec une certitude claire.

Exercice en interaction

Pour cet exercice le candidat peut faire face sans préparation à des situations même un peu inhabituelle de la vie courante en respectant la situation et les codes sociolinguistique aussi il peut s'exprimer facilement dans les actes de parole, il peut vérifier, confirmer et commenter le point du vue personnelle.

Exercice d'expression d'un point du vue personnelle

Le candidat peut parler d'une manière simple et directe sur un sujet à développer mais il ne peut pas expliquer ou commenter les points principaux d'une réflexion personnelle, et c'est un peu difficile pour lui de relier les éléments d'un sujet discuté pour être suivi la plus part du temps.

Le candidat rencontre des problèmes au niveau de l'exercice de

l'expression d'un point de vue .

3-6-3-candidat n° 3

Entretien dirigé

Cet apprenant peut parler de soi avec un degré haute d'aisances en expliquant ses centres d'intérêts et en donnant des informations concernant ses projets, en abordant un échange sur un sujet familier il peut le faire d'une façon très claire.

Exercice en interaction

Le candidat peut faire face sans préparation à des situations inhabituelle de la vie courante aussi il peut adopter les actes de parole à la situation et il peut confirmer, vérifier et commenter clairement et il présente son point de vue personnelle.

Exercice d'expression d'un point de vue personnelle

Il peut présenter d'une manière simple et directe un sujet et le développer aussi il peut expliquer avec assez précisions les points principaux d'une réflexion personnelle, il peut relier sans difficulté les éléments d'un sujet abordé.

Pour ce candidat nous avons remarqué qu'il a bien passé tous les exercices ça veut dire il n'a pas des problèmes au moins dans ces trois exercices.

3-6-4-Candidat n° 4

Entretien dirigé

Pour ce candidat c'est facile de parler de soi en donnant des informations et des explications relatives à ces centres d'intérêt il peut aborder un échange sur un sujet familier mais avec une préparation précédant.

Exercice en interaction

Ce candidat peut faire face à un sujet sans préparation à des situations inhabituelle de la vie courante aussi il peut s'exprimer dans les actes de parole à la situation visé et il peut confirmer, vérifier et commenter clairement son point de vue.

Exercice d'expression d'un point de vue personnelle

le candidat peut présenter d'une manière simple et directe le sujet et le développer aussi il peut expliquer les points principaux d'une réflexion personnelle, il peut relier sans difficulté les éléments d'un sujet traité.

Selon les point récoltées nous avons remarquée que le défaut se trouve également dans l'exercice de l'expression d'un point de vue.

3-6-5-Candidat n° 5

Entretien dirigé

Le candidat peut parler de soi avec certaine aisance en donnant des informations et des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut aborder un échange sur un sujet familier sans préparation.

Exercice en interaction

Ce candidat peut faire face sans préparation à des situations inhabituelle de la vie courante aussi il peut s'exprimer dans les actes de parole et il peut confirmer, vérifier et commenter clairement son point de vue personnel.

Exercice d'un point de vue personnel

Pour cet exercice nous avons trouvé que le candidat n'est pas capable à parler de son point du vue personnel et c'est un pue difficile pour lui de relier les éléments d'un sujet à développer.

Le niveau de l'expression d'un point du vue pour ce candidat est très faible il fait des pauses et il reste quelquefois silencieux.

Candidat n° 6

3-6-6-Entretien dirigé

Le candidat parle d'un degré fiable en en donnant des informations et des explications ces centres d'intérêt.

Exercice en interaction

Ce candidat manque de la capacité pour s'exprimer dans les actes de parole et il ne put pas commenter son point de vue personnel.

Exercice d'expression d'un point de vue personnel

Dans cet exercice nous avons remarqué que sa présentation du point de vue est très fiable et aussi il ne peut pas expliquer les points principaux d'une réflexion personnelle sur un sujet, et c'est avec difficulté qu'il relie les éléments d'un sujet discuté.

Le candidat envisage des problèmes dans l'exercice de l'expression d'un point du vue pour lui c'est un grand problème d'adaptation.

3-6-7-Candidat n° 7

Entretien dirigé

Le candidat peut simplement parler de soi en donnant des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut faire sans préparation un échange sur un sujet familier.

Exercice en interaction

Pour cet exercice le candidat peut le faire sans préparation aussi il peut s'exprimer facilement dans les actes de parole de même en répondant à des questions posées il peut vérifier, confirmer et commenter son point de vue personnel.

Exercice d'expression d'un point de vue personnel

Dans cet exercice nous avons remarqué que sa présentation de point de vue est nulle et aussi il ne peut pas expliquer les points principaux d'une réflexion personnelle et c'est avec difficulté qu'il peut relier les éléments d'un sujet discuté.

Le candidat n'a pas des problèmes dans tous les exercices sur un défaut sur l'exercice d'expression d'un point de vue.

3-6-8-Candidat n° 8

Entretien dirigé

Le candidat peut librement parler de soi en donnant des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut faire sans préparation un échange sur un sujet familier.

Exercice en interaction

Le candidat peut faire face sans préparation à des situations même un peu inhabituelles de la vie courante aussi s'exprimer facilement dans les actes de parole, en répondant aux sollicitations de l'interlocuteur, il peut vérifier, confirmer et commenter son point de vue personnel.

Exercice d'expression d'un point de vue personnel

Dans cet exercice le candidat peut parfaitement présenter d'une manière simple et directe le sujet à développer et il peut expliquer avec assez de précision les points principaux d'une réflexion personnelle et il peut relier les éléments d'un sujet discuté.

3-6-9-Candidat n° 9

Entretien dirigé

Le candidat peut parler de soi avec certaine aisance en donnant des informations et des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut aborder un échange sur un sujet familier sans faire aucune préparation.

Exercice en interaction

Ce candidat peut faire face sans préparation à des situations inhabituelle de la vie courante aussi il peut s'exprimer dans les actes de parole et il peut confirmer, vérifier et commenter clairement son point de vue personnel.

Exercice d'expression d'un point de vue personnel

le eut présenter d'une manière simple et directe un sujet à développer aussi il peut expliquer avec une aisance claire les points principaux d'une réflexion personnelle, il peut relier sans préparation les éléments d'un sujet discuté.

Ce candidat n'a pas aucun problème aux niveau de ces trois premiers exercices de ce test.

3-6-10-Candidat n° 10

Entretien dirigé

Le candidat peut parler de soi avec un peu de l'aisance en donnant des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut aborder sans préparation un échange sur un sujet familier.

Exercice en interaction

Dans cet exercice le candidat parle faiblement, aussi qu'il ne s'exprime pas facilement dans les actes de parole de même en répondant il ne peut pas vérifier, confirmer et commenter son point de vue personnel.

Exercice d'expression d'un point de vue personnel

Pour exprimer son point de vue nous avons remarqué que ce candidat présente difficilement le sujet à développer aussi il ne peut pas expliquer clairement les points principaux d'une réflexion personnelle et c'est avec difficulté qu'il relie les éléments d'un sujet discuté.

Par rapport aux autres ce candidat a des difficultés au niveau de ces deux exercices l'interaction orale et l'expression d'un point de vue.

Donc ce que nous avons présenté c'est une analyse directe des trois premiers exercices et ce que nous avons trouvé c'est la faiblesse se trouve

au niveau de l'interaction orale et l'expression d'un point du vue, et pour la partie la plus importante de cette étude qui concerne l'ensemble des trois épreuves e au niveau lexicale, morphosyntaxique et phonologique nous allons l'exposer dans les tableaux ci- dessus.

3-7-Tableaux d'analyse statistique des trois premiers exercices

Candidat	Entretien dirigé	Exercice en interaction	Exercice d'un point de vue	Total
1	2	4	3,5	9,5
2	2,5	5	3	10,5
3	3	4,5	4,5	12
4	3	3	2	8
5	3,5	3	2,5	9
6	2	2	1	5

7	4	4,5	3	11,5
8	4	4,5	3	11,5
9	3,5	4	2,5	10

3-8-Tableaux d'analyse des trois épreuves selon les hypothèses proposées

Candidat	Le lexique	La morphosyntaxe	Maitrise de système phonologique	Total
1	3	4	2	9
2	3	3	1,5	7,5
3	3	3	2,5	8,5
4	2,5	4,5	4	11
5	3	4	1,5	8,5
6	2	2	1	5
7	3	5	5	13

8	3	4	4,5	11,5
9	3	5	4	12
10	2	2	1,5	5,1

Enfin, nous pouvons dire que pour l'analyse des premiers exercices nous avons trouvé qu'il y a une faiblesse remarquable au niveau de l'exercice de l'interaction et l'expression d'un point de vue personnel et pour l'ensemble des trois épreuves qui sont l'axe de notre étude nous avons trouvé que cette faiblesse se trouve au niveau de la maîtrise du système morphosyntaxique, et phonologique et l'évidence de ces résultats c'est les points récoltés de ce test.

Conclusion

L'objectif principal de cette étude était de découvrir les problèmes de l'expression orale chez les apprenants de français aux universités soudanaises , abord nous avons présenté une chapitre théorique pour définir la notion la langue et de l'oral ,puis dans le deuxième chapitre nous avons exposés le contexte soudanais où l'étude se fait pour mettre en valeur la situation linguistique au Soudan et le statut de la langue française aux universités soudanaises ,ensuit dans le troisième chapitre nous avons parlé de l'évaluation de l'oral selon le CECR.

Le choix de l'échantillon de cette recherche es justifie par l'observation en classe de FLE et un constant direct des problèmes cherchées et c'est selon les 'hypothèses que nous avons préparé un test enregistrée selon le DELF B1 pour détecter ces problèmes.

Donc comme résultats, nous pouvons dire que l'interférence des langues et des dialectes au Soudan a tiré ses ombres sur l'apprentissage des langues étrangères

En ce qui concerne l'enseignement de français nous avons trouvé qu'il n'ya pas un système uni entre les universités et les manuels utilisés se différent d'une université à une autre.

En plus, nous avons trouvé que les apprenants ont une mal expérience de leurs passé de l'anglais ce qui a un effet négatif sur leurs futur en

français.

Malgré l'importance de l'expression orale mais son statut n'est bien défini dans les institutions,

A l'université de Shendi on a trouvé que l'orale s'enseigne d'une façon théorique traditionnelle qui manque la compréhension et l'interaction entre l'enseignant et l'apprenant, et le manuel utilisé manque l'aspect communicatif par rapporte aux niveaux méthodes.

Les résultats de test que nous avons trouvés confirment deux hypothèses c'est que les apprenants ne maîtrisent le système morphosyntaxique ni le système phonologique, de plus selon l'analyse de test nous avons remarqué que les apprenants ont des problèmes au niveau de l'interaction orale et l'expression d'un point du vue et ça faiblesse l'orale dans sa totalité.

Comme recommandations cette étude propose de:

'Unifier les programmes d'enseignement du français aux universités soudanaises.

Adopter le système de l'évaluation de l'expression selon CECR pour une évaluation juste.

Adopter des méthodes basées sur l'oral.

Divisez le cours de l'expression orale en deux cours (écoute et compréhension orale, interaction et production orale)

Enseigner la syntaxe dans un cours indépendant.

Enseigner la phonétique dans un cours indépendant ou moins à l'université de Shendi.

Formez les enseignant qui enseignent l'orale dans le domaine de la didactique de l'oral.

Préparez un laboratoire pour utiliser les multimédias comme support pour changer la façon traditionnelle de l'enseignement de l'oral.

Bibliographie

- 1-Ali, S, 2012 *Vers une contextualisation de Cadre Européen Commun pour les langues ou Soudan* thèse de doctorat, Université de Khartoum
- 2-Benveniste, E, 1966 *Problèmes de linguistique générale*, Paris: Gallimard,
- 3 Boyer H. 1990 *Nouvelles introductions à la didactique du FLE*, Clé International. Paris.
- 4-Buisson, F1887. *Dictionnaire de pédagogie d'instruction primaire*, Hachette
- 5-Conseil de L'Europe, 2001 *Cadre Européen Commun de référence pour les langues « apprendre, enseigner, évaluer »*. Didier, Paris
- 6-Cuq, J.P. 2003 *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé International, Paris.
- 7-Desmons,F et frechaud F,5005 *enseigner le FLE pratique en classe* Paris
- 8-Ducrot, O. & Scheoffer. (1995) *Dictionnaire Encyclopédique des sciences du Langage*, Essais.
- 9-BOYER- H, et all, 1990, *nouvelle introduction à la didactique du*

français langue étrangère, CLE international, Paris.

10- Moirand, S 1982, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette

11- Miller C. 1989 « Langues et Identité », In *Le Soudan contemporain*, M. Lavergne (dir.). pp. 87-112 Karthala, Paris.

12 - Siouffi G & Raedoneck 1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Paris

13- Saussure, F 1916 *Cours de linguistique générale*, Paris

Sciographie

1- www.coe.int/lang-CECR

2- www.ciep.fr/delf-dalf

Table des matières

Dédicace	I
Remerciements.....	II
مستخلص البحث.....	III
Abstract.....	IV
Résumé	VI
Introduction générale.....	VII
Premier chapitre	
Définitions des notions et terme	
1-Définition de la langue:.....	7
1-1-Langage	7
1-2-Langue	7
1-3-Parole.....	8
1-4-Distinction entre langue et parole.....	8
1-5- Place de la langue dans les faits humains.....	9
1-6- Linguistique de la langue et linguistique de la parole.....	9
1-7- Représentation de la langue par l'écriture.....	9
1-8- Prestige de l'écriture	9

1-9-Raisons de ce prestige	10
1-10- La phonologie	11
1-11-Phonème	11
1-12-Nature du signe linguistique	11
1-13-Caractère linéaire du signifiant :.....	11
1-14-Immutabilité du signe	11
1-15-La linguistique synchronique et linguistique diachronique	12
1-16- Entité concrètes de la langue	13
1-17- La langue comme pensée organisée dans la matière phonique...	13
1-18- Le signe considéré dans sa totalité	14
1-19- La langue est une forme et non une substance.....	14
1-19-1- Rapports syntagmatiques et rapports associatifs	14
1-19-2- apport associatif	14
1-19-3- les rapports syntagmatiques	15
1-20- Mécanismes de la langue	15
1-21-Différences entre étymologie populaire et analogie	16
1-22- Propagation des ondes linguistiques	16
1-23-Le discours	17
1-24- différents formes des langues.....	18
1-24-1-Langue maternelle	18
1-24-2-Langue première	18
1-24-3 -Langue seconde	19

1-24-4-Langue officielle.....	19
1-24-5-Langue de scolarisation.....	19
1-24-6- Langue étrangère	20
1-25-Le français langue étrangère (FLE).....	20
1-26-Le français langue seconde (FLS)	21
1-27-Relation entre langue maternelle et langue étrangère.....	22
1-28- Processus d'acquisition d'une langue étrangère.....	25
1-29- Approches et méthodes d'apprentissage des langues étrangères...	26
1-30- la compétence en langue.....	26
1-31-Langue orale et langue écrite	28
1-32-La compétence de la compréhension écrite.....	29
1-33- la compétence de l'expression écrite.....	31
1-34-Expression orale.....	32
1-35-Particularité de l'oral.....	32
1-36-L'oral et son évaluation.....	34
1-37-L'oral dans les programmes d'enseignement.....	34
1-38-L'oral institutionnalisé :	35
1-39-L'oral spontané ou improvisé	35
1-40- La compétence de la compréhension de l'oral.....	35
1-41- la compétence de l'expression orale.....	36
1-42- Les caractéristiques de l'oral par rapport à l'écrit.....	37
1-43-1Enseigner l'orale d'un point de vue théorique.....	37
1-44-les difficultés d'enseigner l'oral.....	38
1-45- La communication en classe de langue étrangère	39

1-46-La production orale en interaction	40
1-47 -Les interactions enseignant-étudiant.....	41
1-48-L'autonomie	42
1-49-La motivation.....	43
1-38-L'oral institutionnalisé :	

Deuxième chapitre

Contexte Soudanais

2-Contexte Soudanais.....	44
2-1 Le cadre linguistique.....	44
2-2 La politique linguistique au Soudan.....	44
2- 3 -Le statut des langues au Soudan	45
2-4- Le système éducatif	46
2-4-1- L'école de base.....	47
2-4-2- L'école secondaire.....	47
2 - 4-3-L'enseignement universitaire	47
2 - 5-L'enseignement des langues vivantes au Soudan	48
2- 5-1- L'enseignement de l'anglais.....	49
2-5-2-Le français.....	50
2-5- 3-Le français dans les universités soudanaises.....	50
2-5-3-1-Les universités publiques à Khartoum.....	51
2-5-3-2-Les établissements privés ou semi-prive à Khartoum.....	51
2-5-3-3 - L'Université de Khartoum	52
2-5-3 -4 La Faculté de pédagogie de l'université de Khartoum	54
2-5-3-5 L'Université Islamique d'Omdurman.....	54
2-5-3-6- L'Université du Soudan	54
2-5-3-7 L'Université d'El-Neilein	55
2-5-3-8L'Université de Bahri	55

2-5-3-9L'Université Internationale d'Afrique	56
2-5-3-10 L'université de Saint Coran a Omdurman	56
2-5-3-11-L'Université d'Al Ahlya a Omdurman	57
2-5-3-12- L'université nationale d'al-Ribat	57
2-5-3-13 La Faculté d'al-Salam pour les langues	57
2-5-3-14- L'université de Kordofan du Nord (El Obeid)	57
2-5-3-15- L'Université du Saint Coran et des études islamiques (Madani).....	58
2-5-3-16- L'Université de Nyala	58
2-5-3-17-L'Université d'al-Jazeera	58
2-5-3-18- L'université d'al-Dalange	59
2-5-3-19-L'université de la Mer Rouge	59
2-5-3-20-L'Université de Shendi.....	59
2-5-3-20-1-Les objectifs.....	60
2-5-3-20-2-le programme de département	60
2-5-3-20-3-la manuelle utilisée.....	67
2-5-3-20-4-les enseignants et leurs formations	67
2-5-4-L'expression orale enseignement/évaluation.....	68

Troisième chapitre

Aspect pratique

3-L'évaluation de l'expression orale.....	69
3-1-Le cadre européen commun de référence	70
3-2-1- Utilisateur élémentaire	71
3-2-2-Niveau intermédiaire ou de survie : A2	74

3-2-3- Utilisateur indépendant	74
3-2-4-Niveau avancé ou indépendant : B2.....	74
3-2-5- Utilisateur expérimenté	75
3-2-6-Niveau de maîtrise C2	75
3-3-Les descripteurs de CECR.....	76
3-4-Le public testé	77
3-5- Test.....	78
3-6-Analyse de test enregistré.....	80
3-6-1-Candidat n° 1.....	80
3-6-2-Candidat n° 2.....	81
3-6-3-candidat n° 3.....	82
3-6-4-Candidat n° 4.....	82
3-6-5-Candidat n° 5.....	83
C3-6-6-candidat n° 6.....	83
3-6-7-Candidat n° 7.....	84
3-6-8-Candidat n° 8.....	84
3-6-9-Candidat n° 9.....	85
3-6-10-Candidat n° 10.....	86
3-7-Tableaux d'analyse des trois premiers exercices.....	87
3-8-Tableaux d'analyse des trois épreuves selon les hypothèses	

proposées.....	88
Conclusion générale	89
Recommandations.....	90
Bibliographie.....	91
La table des matières.....	92
Les annexes	93

